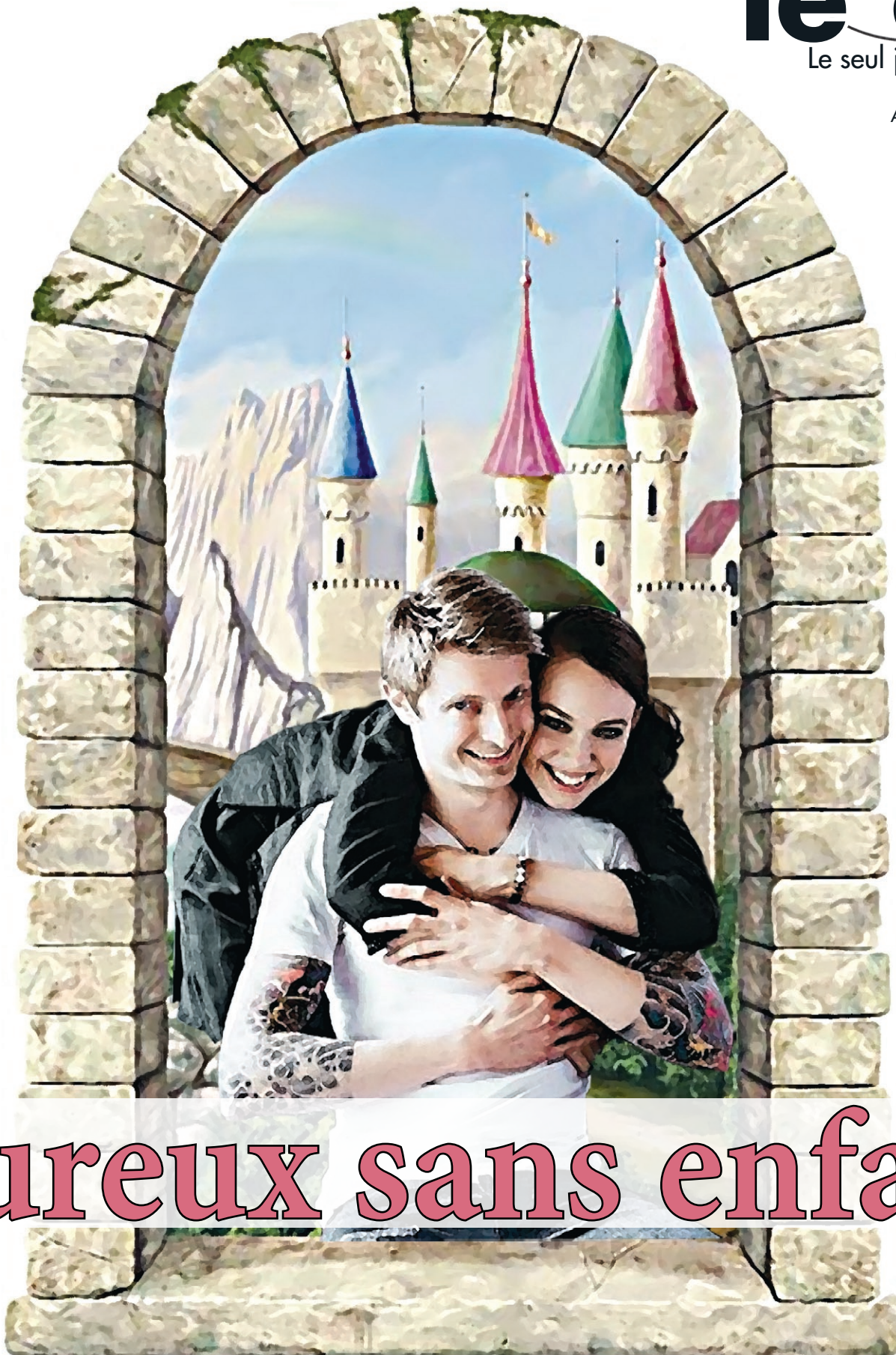


L'émotion et les motions à l'AG > 3



le délit

Le seul journal francophone de
l'Université McGill
Argue sans fausse note depuis 1977.



Heureux sans enfants

p. 8 & 9

Recherche militaire à McGill > 4

Éblouissante Montréal en Lumières > 10-11

Des réfugiés climatiques > 5

Le Verre de Tiffany dévoilé > 13

Vous restez à Montréal l'an prochain?

L'équipe de la CIJM

La semaine de «lecture» arrive à grands pas et les projets fusent de toute part.

Cuba, République dominicaine, ou un spa...pourquoi pas! Votre décision, somme toute difficile à prendre, sera probablement suivie (ou précédée, selon la précocité de votre locateur) d'une autre qui le sera tout autant: le renouvellement de votre bail.

En effet, comme votre bail viendra à échéance dans la plu-

part des cas en juillet ou septembre, il vous faudra bientôt déterminer si vous restez ou non dans ce même logement. Avant d'étudier la question plus en détails, il est important de mentionner qu'au Québec, la loi établit qu'un locataire peut, en raison du droit au maintien des lieux, rester dans son logement aussi longtemps qu'il le désire. Quoique ce droit soit sujet à quelques limitations (en l'occurrence, le droit du locateur de reprendre son logement pour y loger sa famille), nous ne nous y attarderons pas aujourd'hui.

Lorsque le bail d'une durée de douze mois prend fin, il sera reconduit aux mêmes conditions à moins que le locateur désire en modifier les conditions (prix du loyer, durée du bail, etc...). Dans ce cas, il devra vous faire parvenir un avis de modification au moins trois mois (mais pas plus de six mois) avant le terme du bail. Devant une telle situation, vous avez un mois pour faire part de vos intentions au locateur. Vous pouvez alors choisir parmi les quatre options suivantes:

- Accepter les modifications proposées;

- Faire part au locateur de votre intention de quitter le logement;
- Ne rien faire, auquel cas le bail sera reconduit suivant les modifications apportées par le locateur;
- Vous opposer aux modifications proposées, dans ce cas le locateur pourra s'adresser à la Régie du logement pour que celle-ci statue sur les modifications proposées.

Enfin, il est important de savoir que la Régie du logement propose un calcul (voir le site de la Régie au www.rdl.gouv.qc.ca) permettant aux locataires de savoir si l'augmentation proposée par le locateur est raisonnable ou non dans les circonstances. Un locateur devrait respecter ce calcul à prime à bord, mais comme plusieurs locataires ne sont pas au courant de cette méthode de calcul, il arrive qu'on profite de cette ignorance. Soyez sur vos gardes!

Sur ce, passez une belle semaine de lecture, et n'hésitez surtout pas à nous contacter si vous avez des questions. Vous nous trouverez au rez-de-chaussée du Shatner, ou vous pouvez nous appeler au 514-398-6792.

Vous pouvez aussi contacter la Régie du logement au 514-873-2245. ☺

Appel aux nominations!

Élections McGill accepte présentement les trousse de nominations pour les prochaines élections!

La période de nominations se termine le 1^{er} mars 2010

- Postes exécutifs de l'AÉUM
- Sénateurs étudiants
- Représentants du conseil de CKUT

Obtenez vos trousse de nominations en ligne sur :

electionsmcgill.ca

Date limite : 1^{er} mars 2010

elections@ssmu.mcgill.ca

Bureau : 405 Shatner

Téléphone : (514) 398-6474

Des maîtrises et des doctorats qui conjuguent savoir et action

Ça part d'ici»

L'Université d'Ottawa innove constamment par des programmes répondant aux besoins des étudiants et à ceux de la société. Les programmes de maîtrise et de doctorat suivants témoignent de cet engagement :

- Affaires publiques et internationales (M)
- Bio-informatique (M)
- Droit notarial (M)
- Ergothérapie (M)
- Physiothérapie (M)
- Matériaux avancés et fabrication (M/D)
- Sciences de l'information (M)
- Systèmes de santé (M)
- Neurosciences (M/D)
- Et bien d'autres...



uOttawa

Pour des détails sur nos programmes de maîtrise et de doctorat, visitez :

www.etudesup.uOttawa.ca

L'Assemblée générale entretient la polémique

L'occupation de la Palestine et la légitimité de l'AG sont mis sur la sellette.

Éléna Choquette & Xavier Plamondon
Le Délit

Éthique corporative: la motion passe dans la controverse

L'atmosphère était tendue mercredi soir dernier dans la cafétéria du bâtiment Shatner. Plus de 600 étudiants s'y étaient massés afin de faire entendre leur voix sur les motions mises au vote à l'Assemblée générale de l'Association Étudiante de l'Université McGill (AÉUM). Un étudiant y a d'abord demandé d'amender l'ordre du jour afin de donner priorité à la motion sur la création d'un comité de responsabilité sociale d'entreprise, mandaté pour évaluer le respect de l'éthique des «corporations avec lesquelles l'Université fait affaire».

Khaled Kteily, un des signataires de la motion et membre de Solidarity for Palestinian Human Rights (SPHR), a pris la parole pour en exposer brièvement le contenu. Ce n'est pourtant qu'à la suite de questions répétées de la salle qu'il a expli-

cité l'allusion à l'occupation illégale des territoires palestiniens, faite dans le préambule. Plusieurs groupes tels que Hillel McGill et le Comité des Affaires Politiques Canadiennes Juives (CAPCJ) se sont alors insurgés. Zach Paikin, membre du CAPCJ, s'est opposé aux clauses en argumentant que la CAPCJ est «en faveur de l'établissement d'une commission qui s'assure que McGill n'entretient pas de relations avec des entreprises qui ont des activités moralement douteuses, mais [est en désaccord] avec la diabolisation de l'État d'Israël qu'encouragent les prémisses. Ce serait erroné de diaboliser la seule démocratie du Moyen-Orient.»

Des pressions ont donc été exercées pour supprimer les clauses six et sept qui condamnaient l'occupation des territoires palestiniens. La tension est montée d'un cran: un individu a risqué de se faire expulser par la sécurité car il brandissait un drapeau israélien qui «incitait au vacarme», selon le Président de l'Assemblée, Zach Newburgh. Après une longue série de recours procéduraux hostiles, pourtant sans débat de fond, l'Assemblée a accepté d'enlever

ces clauses et a adopté la motion par une simple majorité.

Un goût amer pour SPHR

La réaction du porteur de la motion Khaled Kteily était partagée. Il était déçu de constater «qu'il y avait des étudiants qui n'ont pas envie de débattre ou de s'engager dans une discussion intelligente. Encore une fois, les droits des Palestiniens, à l'Assemblée de mercredi, ont du faire face à des jurons, des huées et des insultes provenant d'une minorité très spécifique du corps étudiant.»

Samer Sefian, VP Externe de SPHR, s'inquiétait quant à lui du manque d'impartialité de l'AÉUM. «Il y avait clairement un conflit d'intérêt puisque Zach Newburgh est aussi le président de Hillel Montréal. En plus, nous faisons face à une forte opposition: nous avons même reçu des courriels désobligeants de plusieurs personnes, dont une personne nous révélant clairement qu'elle détestait cette motion», a expliqué M. Sefian.

Quant à Zach Paikin, il s'est dit être soulagé du résultat concernant cette motion: «Cette soirée est un grand succès: on a su unir les étudiants pour participer à des projets moraux.»

Démocratie directe: question de légitimité

L'Assemblée générale (AG) semestrielle telle qu'on la connaît aujourd'hui a été institutionnalisée en 2006. Auparavant, l'Association étudiante de l'Université McGill (AÉUM) n'organisait des AG que lors d'événements significatifs sur lesquels la population étudiante devait se prononcer.

La formule actuelle n'est certainement pas sans faille, rapporte Rebecca Dooley, VP Affaires universitaires. Elle soutient que l'adoption ou le rejet des motions présentées mercredi dernier «reposait ultimement sur le jugement de ceux qui étaient là au moment opportun».

Défenseurs de l'abolition nette

Pour le comité éditorial du *McGill Tribune*, la solution passe par l'abolition des AG. «De deux choses l'une: soit une série de motions peu passionnantes –ayant souvent trait aux problèmes internes de l'AÉUM– n'attire pas suffisamment d'étudiants pour faire quorum, soit une ou deux motions controversées –ayant souvent trait aux affaires externes– attirent des partisans de deux partis irréconciliables, et jette l'AG dans le chaos», souligne le *McGill Tribune*, dans son édition du 9 février. «Dans les deux cas, rien de productif n'en résulte.» Selon lui, l'adoption des motions en AG relève de la tyrannie d'une minorité obnubilée par son intérêt propre.

Mark Bay, représentant des résidences siégeant au comité exécutif de l'AÉUM, ajoute à ces critiques qu'au final, la tribune que se veut être l'AG marginalise des problématiques qui importent. Il cite en exemple la résolution ayant trait à l'abandon de transactions financières corporatives supportant l'extraction de sables bitumineux. Selon lui, elle a été peu discutée puisque «les étudiants présents ne pouvaient plus attendre de rentrer à la maison, après les émotions renversantes provoquées par les propositions qui l'ont précédée.»

Dans le but d'améliorer l'aspect démocratique des Assemblées, le président de l'AÉUM, Ivan Neilson, prépare actuellement une proposition de réforme. Il planifie rendre plus difficile la proposition de motions ayant trait aux affaires externes à l'AÉUM. À l'instar de la question israélo-palestinienne, certains de ces enjeux divisent fondamentalement la communauté étudiante. Sa proposition de réforme devra être adoptée par voie de référendum par voie électronique plus tard cet hiver. ☉

LISTE DES MOTIONS

ADOPTÉES:

La défense des droits de l'homme, la justice sociale, et la protection environnementale

IL EST CONCLU qu'un comité analysera l'implication de l'Université McGill avec des compagnies qui usent de pratiques éthiques problématiques.

Sables bitumineux

IL EST CONCLU que tous les investissements retenus par l'AÉUM doivent être révisés afin de déterminer s'il existe des liens avec l'industrie des sables bitumineux.

Frais afférents

IL EST CONCLU que l'AÉUM s'opposera à toutes les augmentations futures des frais afférents.

Restauration des machines GAB 5\$ sur le campus

IL EST CONCLU que l'AÉUM négociera avec l'administration de McGill pour restaurer la politique précédente de retirer des billets de 5\$ des machines GAB.

Modèle de frais de scolarité autofinancés

IL EST CONCLU que l'AÉUM doit établir une politique formelle contre le modèle d'auto-financement des programmes d'études.

L'accès libre à une bonne éducation

IL EST CONCLU que l'AÉUM doit s'engager à se battre pour une éducation libre, de bonne qualité, et accessible.

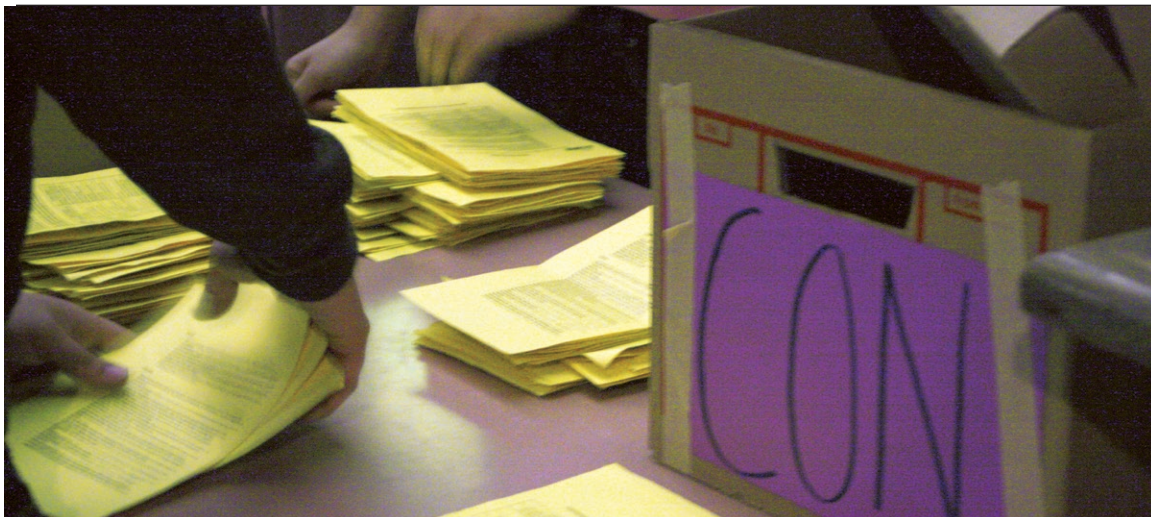
REJETÉE:

Groupes discriminatoires

IL EST CONCLU que l'AÉUM s'engage également à condamner n'importe quel groupe dont les objectifs et les méthodes compromettent la sécurité et santé de toute personne.

Notez que la description des clauses opératoires n'est pas complète, et les clauses préambulaires, absentes.

Pour une version intégrale des résolutions, référez-vous au <http://ssmu.mcgill.ca/ga/>



Vote controversé: chaque bulletin est scrupuleusement comptabilisé.

Stéphanie Dufresne / Le Délit

Autres motions: des débats plus étoffés

L'adoption des motions subséquentes a été ponctuée de débats plus nombreux. Sur la motion s'opposant au modèle de frais de scolarité autofinancés, Sebastian Ronderos-Morgan, VP Affaires externes de l'AÉUM, a expliqué que l'esprit de la motion «ne faisait pas exclusivement référence aux récentes hausses de frais de scolarité du MBA». Elle vise plutôt toutes hausses potentielles dans les programmes à vocation

professionnelle tels que le droit, la médecine et la médecine dentaire.

La motion sur les investissements de l'AÉUM ayant un lien avec l'industrie des sables bitumineux est passée avec une majorité simple, malgré les nombreuses inquiétudes soulevées quant à la faisabilité de l'affaire. Notons que la Banque royale du Canada, où l'AÉUM a investi plus de 200 000\$, serait indirectement liée à ce genre d'industrie. C'est pourquoi Joël Pedneault, représentant de la Faculté des Arts à l'AÉUM, croit qu'il vaudrait mieux déplacer ces investissements vers les Caisses Desjardins.

La dernière motion, concernant la condamnation des groupes discriminatoires, incluant les groupes pro-vie, a été rejetée après de nombreux débats et suggestions d'amendement. Les auteurs l'avaient défendue en arguant que «de tels groupes font réellement du tort aux femmes, en compromettant leur capacités à faire un choix éclairé, et en les soumettant à la honte publique.»

Les motions concernant l'opposition à toute augmentation des frais afférents, et à la restauration de machines GAB 5\$ sur le campus ont toutes deux été approuvées sans trop de controverse.

Recherche militaire : tout n'est pas réglé

Le Sénat évite la question militaire en raison d'un délai procédural.

Éléna Choquette

Le Délit

L'approbation de la politique institutionnelle de l'université d'encadrement de la recherche par le Sénat était attendue par plusieurs lors de la rencontre du 10 février dernier. Toutefois, les sénateurs ont été avisés une journée avant la séance que la politique ne serait que « discutée » à la rencontre, puisqu'elle devait être préalablement approuvée par le Comité des politiques académiques avant de recevoir le sceau du Sénat.

« [Il y a] un manque d'orientation donnée aux standards éthiques de la recherche, telle que définie par l'université. » - Sarah Woolf

« C'est dommage que cette politique ne soit pas approuvée aujourd'hui, puisque j'aurais été totalement à l'aise de le faire: la politique est prête, et chaque mois que l'université passe sans elle est dangereux », a déclaré le Professeur Denis Thérien, vice-principal, recherche et relation internationales. Il a ajouté que la plupart des suggestions faites par rapport au document apporté au

Sénat en novembre dernier ont été considérées et incorporées à cette version quasi-finale de la politique sur l'encadrement de la recherche, qui remplace la politique de l'éthique de la recherche (Policy on Research Ethics) et le Règlement sur les politiques de recherche (Regulations on Research Policy).

Pendant, tous les sénateurs ne considèrent pas que le document soit dorénavant adéquat: Rebecca Dooley, sénatrice étudiante, considère que « la suppression de la clause de l'anonymat [prévoyant donner la possibilité aux chercheurs de ne pas dévoiler l'identité des personnes qui financent leur recherche], ainsi que l'édition de plusieurs affirmations concernant la responsabilité sociale dans le préambule de la politique, représentent de véritables améliorations au document, par rapport à novembre dernier ». Pourtant, elle demeure inquiète quant au manque de procédures claires en cas de violation de la politique. À ce jour, il n'existe pas de procédé formel pour décourager les chercheurs de déroger à la politique institutionnelle.

La sénatrice étudiante Sarah Woolf demeure également insatisfaite. Elle se préoccupe du « manque d'orientation donnée aux standards éthiques de la recherche, telle que définie par l'univer-



Une artillerie lourde dépourvue de tout sens éthique.

Luhai Wong

sité». Elle déplore que « la politique institutionnelle réfère à un conseil de recherche éthique. Pourtant, ce conseil est moins intéressé par les conséquences sociétales et éthiques potentiellement problématiques de la recherche menée que par le bien-être immédiat des êtres humains et des animaux. »

En réponse aux préoccupations de Sarah Woolf, M. Thérien répond que « McGill attend et continuera à attendre de ses chercheurs, qu'ils soient des leaders dans leur domaine, qu'ils adhèrent aux normes d'éthique les plus élevées ». Il ajoute par voie électronique que

« les chercheurs ont la responsabilité de s'informer des conséquences de leurs travaux et de comparer leurs bénéfices potentiels aux applications dommageables. »

Alexandre Vidal, du groupe Demilitarize McGill ne se satisfait pas de cette réponse. Selon le groupe dont il est membre, « les nombreux projets de recherche ayant des répercussions néfastes pour la société, tels que les projets à vocation militaire de développement d'explosifs et d'autres technologies de l'armement, vont se poursuivre alors que le public ne pourra plus en être informé. »

L'approbation définitive de la politique d'encadrement de la recherche se fera à la prochaine séance du Sénat, le mercredi 24 mars, à 14h30, à la salle 232 du bâtiment Leacock. ☉

Pour l'historique des événements entourant de la politique d'encadrement de recherche, tapez « La recherche se dérègle à McGill » sur notre site internet www.delitfrancais.com

RECHERCHE SUR LE CAMPUS

La recherche dans tous ses états

Des vingt-quatre chercheurs présents à l'exposition de l'excellence en recherche, certains se penchent sur l'image qu'on se fait de la retraite, d'autres sur le potentiel de la chimie pour la résolution des problèmes climatiques.

Marie-Lise Drapeau-Bisson

Le Délit

C'est dans la salle Redpath Hall que se tenait, le jeudi 4 février dernier, l'Exposition sur l'excellence en recherche 2010. Une occasion pour les chercheurs de l'université de dévoiler les résultats de leur dur labeur et pour les étudiants de se mettre au fait des différentes recherches qui se déroulent sur notre campus.

Baby-Boomers: réinvention de la retraite

C'est Heather Vough, professeure à la faculté de Gestion, et Tyler Meyer, assistant de recherche, qui présentaient comment l'arrivée des baby-boomers - c'est-à-dire les gens nés entre 1946 et 1964 - à l'âge de la retraite est en train de transformer la conception que l'on a de la retraite. En effet, comme nous le dit la Professeure Vough, « les baby-

boomers ont modifié les mœurs, au travail et ailleurs, tout au cours de leur vie. La retraite ne fait donc pas exception! ». Les interviews faites auprès d'une centaine de gestionnaires entre 46 et 64 ans montrent que certains ne prennent tout simplement pas leur retraite ou travaillent à temps partiel; d'autres réorientent leur carrière ou encore, se lancent dans des activités communautaires.

Au-delà des fins universitaires, l'étude *Réinvention de la retraite: étude des gestionnaires «baby-boomers» dans deux nations*, menée par l'équipe de chercheurs de Mary Dean Lee, permet de montrer aux différentes entreprises et aux employés que plus d'une option s'offre à eux lorsque vient le temps de parler de retraite. Dans un contexte de changements démographiques comme le nôtre, il est particulièrement pertinent de se pencher sur les différentes façons de permettre aux baby-boo-

mers qui désirent le faire de rester dans le milieu du travail et ainsi assurer la transmission de leur savoir et de leur expérience.

Les chiffres qui se cachent derrière les faits

C'est grâce à des analyses de données quantitatives de Statistique Canada que la Professeure Céline LeBourdais a été capable de dresser le portrait de la famille moderne québécoise. Mme Geneviève Brunet-Gauthier, coordonatrice du laboratoire du Centre Interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIISS), souligne l'importance de telles statistiques: « ce qu'on perd en nuances et en richesse de discussion avec des données quantitatives, on le gagne en représentativité ». Cet aspect permet aux dirigeants de mieux répondre aux besoins changeants de notre société. Dans le cas de la famille « nouveau-genre » au Québec,

Mme Brunet-Gauthier soutient qu'il est important « de reconnaître les différentes configurations familiales, ne pas supposer que tout le monde vit dans la belle famille nucléaire des années 1950 ».

La chimie à la rescousse de l'environnement

La chimie verte est un domaine transversal aux différentes branches de la chimie, comme nous l'explique le postdoctorant M. Ciprian Cirtiu. Le but ultime de la chimie verte est de « rendre les réactions chimiques plus vertes en utilisant des composantes moins nocives pour l'environnement », selon M. Cirtiu. Qu'il s'agisse de trouver des moyens pour utiliser des solvants plus « verts » ou encore de développer de nouveaux nanomatériaux biodégradables, la chimie verte permet aux entreprises de minimiser leur empreinte écologique sans pour autant transmettre aux

consommateurs le poids financier des méthodes environnementales.

M. Cirtiu mentionne d'ailleurs qu'« il faut pratiquement réinventer la chimie pour remplacer la « chimie traditionnelle » dans le but de trouver de nouveaux moyens de production plus compatibles avec l'environnement. C'est faire de la chimie pour la continuité de la vie ». Cette nouvelle approche pour un développement durable aura donc sans doute de très importantes répercussions dans le futur.

Au total, vingt-quatre chercheurs et leur équipe étaient présents à l'exposition de l'excellence en recherche de jeudi dernier. En somme, une journée pour célébrer la diversité et le dynamisme des différentes équipes de recherche de l'Université McGill. ☉

La dégradation environnementale engendre de nouveaux réfugiés

L'exposition du photographe François Pesant révèle le sort de ceux qui subissent d'ores et déjà les conséquences des changements climatiques.



Emma Ailinn-Hautecœur
Le Délit

J eudi soir, les lumières de La Tohu ont fait briller *Les réfugiés du climat*. Lors d'un vernissage intime, François Pesant a présenté son œuvre, fruit d'un an de recherche et de cinq mois en compagnie de communautés déracinées. C'est en allant en Inde en tant que bénévole pour une ONG que le photojournaliste a pris conscience d'une réalité que beaucoup s'efforcent de faire oublier, celle des réfugiés environnementaux. Durant son deuxième voyage, il a entrepris d'en ramener un échantillon pour que, justement, cette réalité ne sombre pas dans l'oubli: un reportage photo illustrant la résilience des victimes de la désertification, déplacés de chez eux, ayant tout perdu et attendant –parfois en vain– d'être relocalisés.

Des sans-statuts internationaux

Malgré la vague de négociations sur le réchauffement planétaire, ce phénomène des réfugiés climatiques –terme désignant autant les déplacés internes que ceux qui sont forcés à quitter le pays– ne retient l'attention de seulement quelques chercheurs et académiciens qui tentent avec peu de succès de faire reconnaître cette réalité auprès de la communauté internationale. En effet, «ces réfugiés sont laissés à eux mêmes; il n'existe aucune définition légale [de leur statut] et rien ne force les États à les aider, ni même à les accepter», explique le photographe. Pourtant, l'Organisation des Nations Unies prédit que le nombre d'éco-refugiés –déjà deux fois plus nombreux que les réfugiés politiques– frôlera le milliard en 2050.

Ce «non-statut» est très problématique, du point de vue de la justice internationale notamment.

Non seulement les réfugiés sont-ils victimes des émissions démesurées de gaz à effet de serre (GES) des pays développés et de l'inaction de ces derniers face aux changements climatiques, mais le sort de ces réfugiés est très souvent la conséquence directe de projets gigantesques de développement entrepris par des compagnies étrangères. Par exemple, depuis le début de la construction du pharaonique barrage des Trois Gorges en Chine en 1993, 1,4 millions de personnes ont été forcées à quitter la zone et il est prévu que quatre autres millions soient «encouragés» à faire de même d'ici 2020. Mais on ne peut déceler «aucun reflet de responsabilité de la part des pays développés qui prétendent que ce ne sont qu'affaires internes. Faute de prévention, les efforts de mitigation manquent de coordination internationale et l'aide humanitaire est effectuée au cas-par-cas par quelques rares ONG (pour ne mentionner qu'une des plus importantes, l'organisation mondiale pour l'immigration –OMI).

Quand les ONG remplacent l'État

L'absence de consensus affecte directement le travail des ONG. François Pesant raconte qu'au Sri Lanka, où il faisait un reportage pour *l'Actualité* cinq ans après le tsunami, «on dirait que c'est eux [les ONG] qui contrôlent le pays». En effet, selon le photographe, on peut observer un «paternalisme incroyable» dans la reconstruction du pays. «Les ONG sont arrivées

avec des plans et les ont clonés sur des milliers de kilomètres», explique-t-il. «Des gens très pauvres sont relocalisés dans de belles maisons, avec des cuisines qu'ils ne peuvent même pas utiliser parce qu'ils n'ont pas assez d'argent pour acheter du gaz!»

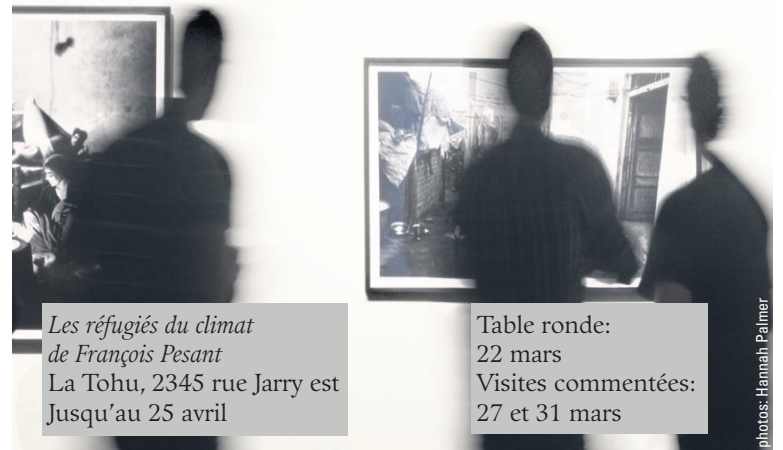
Contrairement aux ONG oeuvrant au Sri Lanka, celles du désert de Thar (en Inde) ont adopté l'approche opposée: les communautés ont été consultées par l'intermédiaire de comités démocratiques installés dans les villages. Pourtant, les sujets des portraits de François Pesant, eux, étaient totalement laissés à eux-mêmes; aucune organisation n'était présente.

Le photographe revient tout juste de revenir d'Haïti, où il préparait une prochaine exposition. Il note la différence entre les catastrophes subites comme les tremblements de terre ou les ouragans et la désertification: «Les gens veulent reconstruire, revenir à leur vie d'avant, reprendre leur pays en main. En Inde,

où le désastre environnemental est de longue durée, on sent le découragement s'installer.»

Ce découragement est aussi ressenti au Canada. Maryam Adrangi, organisatrice pour le *Rainforest Action Network* à Toronto, explique que les Premières Nations sont au premier rang des victimes des changements climatiques et de l'industrie des sables bitumineux. «Étant traditionnellement très connectés à leur terre, ils refusent de la quitter, mais beaucoup en meurent!» Nos réfugiés du climat, donc, «sont peut-être à ce jour moins nombreux que ceux du tiers-monde, mais la réalité est qu'ils sont marginalisés, que leur voix ne possède aucun poids dans l'arène politique. Le gouvernement, avec l'aide des lobbies, s'efforcent de les maintenir dans cette position jusqu'à ce que le public les oublie», ajoute Mme Adrangi.

Heureusement les photographes sont là pour renverser cette tendance. ☉



Les réfugiés du climat de François Pesant
La Tohu, 2345 rue Jarry est
Jusqu'au 25 avril

Table ronde:
22 mars
Visites commentées:
27 et 31 mars

photos: Hannah Palmer

LETTRE OUVERTE

Palestine: un mot incendiaire?

La question des droits des Palestiniens crée un malaise sur le campus de McGill.

Urooj Nizami & Zayaan Schock

U ne chose nous paraît certaine lorsque nous réfléchissons à la dernière Assemblée Générale de l'AEUM: il est évident que la question de la Palestine est un tabou, particulièrement sur le campus. Une motion proposée par le groupe *Solidarity for Palestinian Human Rights* (SPHR) de McGill concernant la responsabilité sociale des entreprises au nom des droits de l'homme, de la justice sociale et de la protection de l'environnement a été largement incomprise par le corps étudiant et de cette façon a été déformée par ses opposants, ces derniers clamant que SPHR avait manipulé le dossier des droits de l'Homme et l'avait utilisé comme un cheval de Troie pour faire passer un agenda purement politique. En réalité, la motion a

effectivement été détournée, les coupables n'étant toutefois pas ses créateurs, mais plutôt ceux qui s'y opposaient. L'objectif et les intentions de la motion –s'assurer que les transactions financières de l'université soient effectuées de manière favorable au respect des droits de l'Homme– avaient immédiatement été accueillis avec vexation et avaient été faussement affichés comme une attaque à la nation d'Israël. De plus, les reproches quant à la politisation de la motion sont entièrement inutiles et ne font que mener à des tensions injustifiées. N'importe quelle motion présentée devant un comité décisionnel responsable de la législation de telles propositions est, par définition, politique. Analysons ceci: est-ce que les motions concernant l'accès à l'éducation ou les groupes discriminatoires étaient moins politiques dans leurs effets?

Ce que désiraient ceux qui ont voté en faveur de l'amendement du préambule –enlever les clauses mentionnant les violations des droits de l'Homme commises auprès des Palestiniens– était de passer sous silence le dissentiment par rapport à Israël. En effet, en bâillonnant ceux qui soutiennent le peuple des Territoires Palestiniens Occupés, ils musèlent la liberté d'expression et de débat, sensée être au centre de l'Assemblée Générale. En retirant les clauses 6 et 7 de la motion proposée, on se retrouve dans une situation où l'on refuse de voir la question palestinienne en face, où l'on travestit une tentative populaire de réconcilier le sujet des droits de l'Homme en attaque intrinsèquement sinistre, politique et «démonisante». En étiquetant le dossier comme étant politique et en esquivant complètement et stratégiquement

l'essence de la question, les opposants à la motion éliminent tout espoir de discussion paisible par peur de diffamation. Le peuple palestinien mérite d'être supporté tout comme n'importe quel peuple dépourvu de droits. Ceux qui s'y opposent –avec apparemment une délicate sensibilité– cherchent à s'exempter de toute critique face à de multiples abus de droits de l'Homme dont est victime un groupe qui est défendu par SPHR. Si un autre groupe avait proposé une motion mentionnant des peuples exploités, du Myanmar au Soudan, qui s'y serait objecté? Pourquoi la question fondamentale des droits de l'homme des Palestiniens galvanise-t-elle tant de haine et de mépris? ☉

Traduit de l'anglais par Xavier Plamondon pour Le Délit

Citation de la semaine

«Si les gens ne comprennent pas cela, qu'ils n'écoutent que des disques! C'était une performance live aux Jeux Olympiques et une grande chanson du répertoire québécois a fait le tour du monde, donc oui, moi, je suis très fier.»

- Garou, s'adressant au Journal de Montréal

Les Québécois ont reproché à Garou d'avoir manqué de justesse dans son interprétation de la chanson «Un peu plus haut, un peu plus loin» lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques. Le chanteur s'est défendu en arguant que son numéro suivait la minute de silence faite en mémoire du lugeur Nodar Kumaritashvili.

Insolite

«Mon coeur est de marbre et je suis un plein de marde»

Vous connaissez l'expression anglophone «Love stinks!»? Cette phrase signalant un mécontentement et un pessimisme profonds envers l'amour a sûrement été prononcée par plusieurs âmes en peine à l'approche de la Saint-Valentin. Mais s'il y a vraiment une personne qui pouvait se permettre de dire que «l'amour pue», c'est bien Beth Andersland. Mariée à son époux Bruce depuis 37 ans, cette dernière était loin de se douter de la surprise que lui réservait ce dernier. Bruce, qui est agriculteur et éleveur au Minnesota, a décidé de lui fabriquer lui-même un coeur de presque un demi-mile de large, avec les moyens du bord... en l'occurrence, du fumier. Le projet, qui a pris trois jours à réaliser, a même été bien reçu par la tendre moitié du fermier, qui a jugé que c'était le cadeau de Saint-Valentin le plus gros et le plus original qu'elle ait vu et que c'était très «cute». AP.

Pas de grosse bitte à l'ambassade

Un diplomate pakistanais s'est vu refuser l'accréditation à l'Ambassade de l'Arabie Saoudite parce que son nom a été jugé «not safe for work». En effet, en arabe, Akbar Zeb signifie rien de moins que «la plus grosse bitte». Selon des commentateurs sur Internet, le nom viendrait de l'ourdou et voudrait en fait dire «grand ornement» ou «celui qui a une très belle personnalité». Zeb aurait non seulement une belle personnalité, il aurait beaucoup d'expérience... en politique, ayant travaillé comme diplomate auprès des gouvernements canadien, sud-africain et américain. Comme quoi, encore de nos jours, c'est juste la grosseur qui compte. Foreign Policy.

En trois vitesses



Jimmy Lu / Le Délit

Stéphanie Dufresne
Rédactrice en chef

Dans la catégorie «Tout le monde en parle jusqu'à temps qu'on passe à la hype suivante», les Jeux Olympiques de Vancouver ont achevé de tasser du coude le séisme en Haïti cette semaine. Les journalistes, blogueurs et twitteurs de tout acabit ont migré en masse vers l'ouest, et tout le monde a son mot à dire sur tout ce qui se passe aux grandes olympiades d'hiver. Quand ce n'est pas le manque de neige ou de langue française, c'est l'allumage semi-raté de la flamme qui fait honte aux Canadiens. Et j'ajouterais que le nouveau faciès de Wayne Gretzky mériterait une attention médiatique particulière à lui seul!

Outre cette pluie de billets d'humeur, les J.O. de Vancouver sont une démonstration intéressante du renouvellement du «quatrième pilier» de la démocratie qui s'est opéré dans les dernières années. En effet, un événement aussi hypermédiatisé est le théâtre idéal pour les médias alternatifs et les journalistes citoyens qui proposent une couverture des événements en marge de celle des médias officiels. En tête de liste se trouve la Vancouver Media Coop, qui offre «une couverture populaire et démocratique» privilégiant les enjeux sociaux,

environnementaux et politiques qui se cachent derrière l'enthousiasme olympien. Du Downtown Eastside aux terres ancestrales des peuples autochtones, en passant par l'empreinte écologique, les XXIe olympiades sont scrutées à la loupe. Cette contre-voix, qui bénéficie de la «chambre d'écho» qu'est l'Internet, joue un rôle non-négligeable: il permet de canaliser les questionnements d'un nombre croissant de citoyens qui se demandent à quoi sert encore ce grand rendez-vous «sportif».

En furetant sur ces sites d'information alternatifs, une réflexion de Jessica Yee, une jeune militante féministe d'origine sino-mohawk, m'est revenue en tête. Jessica Yee était l'une des trois femmes autochtones –avec Rachel Alouki-Labbé et Janie Jamieson, toutes exceptionnellement courageuses et inspirantes, il faut le dire– réunies par Missing Justice pour un panel sur la violence faite aux femmes autochtones jeudi dernier au Cégep du Vieux Montréal. Lors de la période de questions, Jessica Yee a tendu un miroir aux «activistes qui supportent la cause autochtone». «Depuis quelques années, c'est devenu cool de s'intéresser aux peuples autochtones», a-t-elle remarqué. Avec le ton ouvert et nuancé de quelqu'un qui saisit toute la charge positive comme négative que peut porter cet intérêt soudain, elle a invité ces «activistes» à être prudents dans la manière dont

ils articulent leur soutien. «Dans les médias alternatifs, dans les groupes militants, il faut faire attention à ce que cet intérêt ne devienne pas une récupération de la réalité autochtone pour se créer un statut dans les cercles alternatifs». Que faire, donc, si l'on est sensible aux défis auxquels font face les peuples autochtones? «Chacun a la responsabilité de retourner dans sa propre communauté, et de parler de ces réalités. Sensibilisez vos proches, vos voisins; élargissez la discussion.»

Avec la «hype alternative» que provoquent les J.O., cette réflexion m'a semblé tomber à point. Dénoncer l'oppression que vivent les peuples autochtones est sans contredit une cause juste. Mais quand on parle de centaines d'années de colonialisme, de déshumanisation, d'enfermement dans des réserves, d'assimilation forcée, avec tout ce que ça implique en termes de répercussions en suicides, alcoolisme, ruptures sociales, perte de repères et tant d'autres... alors une bonne dose d'humilité est requise. L'idée ici n'est pas de pointer du doigt le mouvement anti-olympique ou quelque autre groupe militant qui ne «vit» pas l'oppression qu'il dénonce, bien au contraire. Mais simplement de rappeler que dénoncer les structures de pouvoir implique une responsabilité particulière de réflexivité sur nos propres actions et nos propres relations de pouvoir. ☉

en hausse

LES FRAIS DE SCOLARITÉ DES QUÉBÉCOIS

Le gouvernement libéral envisage une augmentation substantielle des frais de scolarité au niveau universitaire et la Table de concertation étudiante du Québec (TaCEQ) s'en scandalise. Le montant de la facture refilée aux étudiants ne sera pourtant pas connu avant l'annonce du budget de l'Assemblée Nationale en mars. «On nous dit que des frais de scolarité bas représentent une injustice, mais ne pas permettre aux étudiants et aux étudiants de subvenir à leurs besoins pendant leurs études est pire», d'affirmer Olivier Jégou, secrétaire général de la TaCEQ, dont fait partie l'AÉUM. TACEQ

au neutre

LES PRÉOCCUPATIONS QUANT AU PROJET DE LOI 44

À l'occasion de la rentrée parlementaire de l'Assemblée nationale, la Fédération des cégeps s'attend à ce que des modifications substantielles soient apportées au projet de loi 44 sur la gouvernance des collèges, sans quoi le fonctionnement des cégeps serait alourdi de manière considérable. La fédération réclame notamment que le directeur des études soit membre du conseil d'administration –une disposition actuelle de la loi des collèges que le projet de loi 44 fait disparaître. D'autres modifications demandées concernent les comités du conseil d'administration et la vérification interne. Fédération des cégeps

en baisse

LA VOLONTÉ D'ASSOCIATION À L'AÉUM

L'Association des Étudiants en Droit (AÉD) a récemment voté en faveur de l'établissement d'un comité responsable de l'évaluation de sa relation avec l'AÉUM, ouvrant ainsi le débat sur une éventuelle désaffiliation. Alexandre Shee, président de l'AÉD, considère que l'implication de l'association au sein de l'AÉUM est «souvent impertinente», et que son comité exécutif ne visite que rarement la Faculté de Droit. De plus, il estime que seulement un tiers des frais d'adhésion déboursés par les étudiants en Droit leur sont redistribués sous forme de financement de clubs et services de la Faculté. McGill Tribune

Pour l'honneur de nos équipes

Fortune Cookie
Guillaume Doré



AVEC LE DÉBUT DES JEUX Olympiques à Vancouver, les Canadiens se remémorent les Jeux de Calgary et de Montréal. Je profiterai de la fièvre olympique canadienne pour retracer l'histoire et les enjeux reliés aux Jeux Olympiques, en Asie cette fois.

Les premiers Jeux Olympiques en Asie étaient prévus pour 1940 à Tokyo en été et à Sapporo en hiver, mais la guerre les a empêchés de se dérouler. Il a donc fallu attendre vingt-quatre ans pour voir les Jeux se déplacer enfin à Tokyo en

1964. Il s'agit là d'un événement significatif au point de vue technologique, avec la construction de la première ligne de train haute vitesse au monde, le début de la transmission télévisée par satellite et la démocratisation de la télévision. En effet, plus de 84% de la population du Japon a observé la cérémonie d'ouverture à la télévision. Cette popularité de la télévision a à son tour eu un effet fort important sur l'industrie du cinéma: de jeunes réalisateurs en ont profité pour réaliser des films politiquement engagés, reflets des mouvements étudiants actifs à l'époque.

Seulement huit ans plus tard, les Jeux reviennent au Japon, cette fois-ci à Sapporo pour les Jeux d'hiver de 1972. Cette année est marquée par quelques incidents perpétrés par des mouvements d'extrême gauche, tels que le massacre de l'aéroport de Lod, commis par trois membres de l'Armée rouge japonaise.

Trente-cinq ans après la fin de la guerre de Corée, la Corée du Sud accueille les jeux d'été de Séoul en 1988. Ces jeux ont quant à eux été définitivement entachés par le scandale du dopage du coureur Ben Johnson. Sur le plan politique, la Corée du Nord demande à être co-hôte des jeux, mais le Comité International Olympique refuse. Face à cette décision, le pays dé-

cide de ne pas participer au Jeux et par solidarité, Cuba, l'Éthiopie et le Nicaragua ne participent pas non plus.

Les jeux d'hiver de 1998 ont lieu à Nagano au Japon. S'il n'y a que peu de faits marquants cette année-là, il est tout de même intéressant de noter que le pays hôte a été choisi en 1991, la même année que l'explosion de la bulle économique japonaise, événement qui mena le Japon vers une crise économique au cours de la décennie.

Finalement, viennent les jeux de Pékin en 2008. Le choix de la Chine été contesté en raison de plusieurs controverses entourant le pays, notamment le manquement au respect des droits de l'Homme, la censure médiatique, les problèmes environnementaux, l'indépendance du Tibet et de Taiwan (qui est présent au jeux sous le nom de Chine de Taïpei), pour ne citer que ces quelques points. Malgré cela, tous les pays se présentent aux Jeux, et ces derniers se déroulent dans le calme.

Le *fortune cookie* de la semaine: «Au nom de tous les concurrents, je promets que nous prendrons part à ces Jeux [...] dans un esprit chevaleresque, pour la gloire du sport et l'honneur de nos équipes.»

—Serment de l'athlète ☉

CHRONIQUE

Sur-financement anglophone?

Le loup-garou du campus
Vincent Bezault



MCGILL SERAIT-ELLE sur-financée par le gouvernement provincial? C'est, en tout cas, la thèse qu'a défendue Mario Beaulieu, Président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, dans un article du *Devoir* paru jeudi dernier. L'administration de notre université n'est manifestement pas de son avis: rappelons qu'elle affronte actuellement Québec pour autofinancer sa maîtrise en administration des affaires (MBA). Selon l'administration mcgilloise, les subventions seraient trop faibles pour financer un programme compétitif, et elle préfère donc faire payer l'intégralité du coût du programme par les étudiants du MBA en renonçant à l'argent public. Bref, McGill et la société Saint-Jean-Baptiste ont évidemment des intérêts opposés. Chacun aligne des chiffres pour prouver que l'université

est sur ou sous-financée. Comment y voir clair?

L'article de M. Beaulieu indique que 23,6% du financement universitaire de Québec va vers des universités anglophones, un pourcentage «2,7 fois supérieur au poids démographique de la population anglophone», selon l'auteur. L'argument revient à catégoriser la population en deux classes opposées sur un critère linguistique. Puisqu'au Québec la classe anglophone est peu présente, il faudrait peu financer les études en anglais. Dans les faits, les universités anglophones suivent le même schéma de financement que les francophones. Un professeur d'économie m'a même avoué que McGill recevait généralement moins d'argent que ce que le schéma provincial prévoit. Il se trouve simplement que les universités anglophones ont une capacité d'accueil sans proportion avec la population anglophone québécoise.

Il est indéniable que les universités anglophones attirent de nombreux étudiants étrangers et hors province. On peut donc comprendre les réticences de M. Beaulieu à utiliser de l'argent québécois pour des étudiants non-Québécois, mais il est surprenant d'en faire un enjeu uniquement linguistique. Selon M. Beaulieu, «cette situation gonfle indûment l'offre en enseignement supérieur anglophone et contribue grandement à rendre plus attrayantes les études universitaires en anglais, notamment auprès des étudiants allophones qui s'y inscrivent majoritairement.» Il faut donc croire que le problème n'est pas seulement financier. Le

grand danger est que de plus en plus de Québécois décident d'étudier en anglais. Tout lecteur du *Délit* sait cependant qu'un francophone n'oublie pas son français en passant les portes de McGill...

De son côté, l'administration de McGill dénonce régulièrement le sous-financement universitaire au Québec. Pourtant, comparativement aux autres universités du reste de la province, McGill est riche. Notre université dispose d'une base de donateurs qui ferait rêver n'importe quelle université francophone. De plus, ses nombreux étudiants étrangers et hors province lui versent des frais de scolarités confortables. L'administration justifie malgré tout son besoin d'argent par son aspiration au prestige. McGill est sans doute, avec Berkeley, l'une des universités publiques les plus réputées de la planète. Ses «concurrentes» sont majoritairement privées et disposent donc de leurs budgets plus librement. D'où l'impression de «sous-financement».

Au bout du compte, on peut penser que la privatisation totale de notre université satisferait aussi bien l'administration de McGill que la Société Saint-Jean-Baptiste. Ainsi, Québec aurait une université anglophone de moins à financer et McGill pourrait être compétitive en chargeant 30 000 dollars l'année. Mais veut-on vraiment que McGill se vide de sa classe moyenne et de ses 25% de Québécois? La mission de McGill ne devrait elle pas être l'épanouissement de ses étudiants et le bien-être de l'humanité, plutôt que l'excellence dans un magazine? ☉

Le délit

Le seul journal francophone de l'Université McGill

RÉDACTION

3480 rue McTavish, bureau B•24
Montréal (Québec) H3A 1X9
Téléphone : +1 514 398-6784
Télécopieur : +1 514 398-8318

Rédactrice en chef

rec@delitfrancais.com

Stéphanie Dufresne

Nouvelles

nouvelles@delitfrancais.com

Chef de section

Julie Leroux

Secrétaire de rédaction

Éléna Choquette

Arts&culture

artsculture@delitfrancais.com

Chef de section

Rosalie Dion-Picard

Secrétaire de rédaction

Émilie Bombardier

Société

societe@delitfrancais.com

Mai-Anh Tran-Ho

Coordonnateur de la production

production@delitfrancais.com

Vincent Bezault

Coordonnateur visuel

visuel@delitfrancais.com

Claudine Benoit-Denault

Coordonnateur de la correction

correction@delitfrancais.com

Anthony Lecossois

Coordonnateur Web

web@delitfrancais.com

Guillaume Doré

Collaboration

Annick Lavogiez, Letizia Binda-Partensky, Marie-Lise Drapeau-Bisson, Catherine Côté-Ostiguy, Jude Freeman, Fiona Gédéon Achi, Christophe Jasmin, Stéphanie Jasmin, Emma Ailinn Hauteceur, Geneviève Lavoie-Mathieu, Matt May, Urooj Nizami, Hannah Palmer, Xavier Plamondon, Alexandre Ruiz de Porras Guédon, Marie-Odile Samson, Zayaan Schock, la Commission des Affaires francophones

Couverture

Jimmy Lu

BUREAU PUBLICITAIRE

3480 rue McTavish, bureau B•26
Montréal (Québec) H3A 1X9
Téléphone : +1 514 398-6790
Télécopieur : +1 514 398-8318
ads@dailypublications.org

Publicité et direction générale

Boris Shedov

Gérance

Pierre Bouillon

Photocomposition

Geneviève Robert

The McGill Daily • www.mcgilldaily.com

coordinating@mcgilldaily.com

Stephen Spencer Davis

Conseil d'administration de la Société des publications du Daily (SPD)

Stephen Davis, Stéphanie Dufresne, Max Halparin[chair@dailypublications.org], Daniel Mayer, Mina Mekhail, Youri Tessier-Stall, Aaron Vansintjan, Sami Yasin

L'usage du masculin dans les pages du *Délit* vise à alléger le texte et ne se veut nullement discriminatoire.

Les opinions exprimées dans ces pages ne reflètent pas nécessairement celles de l'Université McGill.

Le *Délit* (ISSN 1192-4609) est publié la plupart des mardis par la Société des publications du Daily (SPD). Il encourage la reproduction de ses articles originaux à condition d'en mentionner la source (sauf dans le cas d'articles et d'illustrations dont les droits avant été auparavant réservés, incluant les articles de la CUP). L'équipe du *Délit* n'endosse pas nécessairement les produits dont la publicité paraît dans ce journal. Imprimé sur du papier recyclé format tabloïde par Imprimeries Transcontinentales Transmag, Anjou (Québec).

Le *Délit* est membre fondateur de la Canadian University Press (CUP) et du Carrefour international de la presse universitaire francophone (CIPUF).

Le *Délit* gazouille sur Twitter!
Suivez nous: twitter/delitfrancais



Les enfants, c'est l'avenir.

**Alors que la planète étouffe, les politiques natalis
 jeunes, d'autres beaucoup plus tard. Pourquoi faiso
Le Délit expose les discours de ceux qui préfèrent n
 aux ressources planétaires. Notre époque, plus No**

Ils vécurent heureux... et n'eurent pas d'enfants

Christophe Jasmin
Le Délit

«**L**e mini baby-boom se poursuit», «Pour la cinquième année consécutives, le nombre de naissances est en hausse au Québec», «Le Québec, paradis des familles». Voilà le genre de titres qu'on peut apercevoir dans les médias québécois depuis quelques mois. «Enfin une bonne nouvelle pour le Québec!» s'exclament les uns. «Un succès pour la politique nataliste de la province!» exultent les autres. Bref, de quoi se réjouir vous direz-vous.

Et si cette politique nataliste, ces généreux et louangés programmes de congés parentaux, ces crédits d'impôt et toutes ces garderies à sept dollars par jour n'étaient que des moyens de propagande, voire d'oppression? Si, en récompensant de manière si généreuse la maternité et en la promouvant de tous bords, de tous côtés comme il le fait, l'État québécois entravait le succès des femmes qui ont des enfants, tout en stigmatisant celles qui n'en ont pas.

Évidemment, l'idée peut sembler quelque peu extrémiste, à la limite de la théorie féministe du complot. De plus, on peut avoir une vague impression de déjà vu: une élite à la tête de la société québécoise qui fait pression sur les familles pour qu'elles enfantent et qui dénonce fortement celles qui «empêchent la famille». Ça fait un peu *Back to the Future* qui rencontre la Grande Noirceur tout ça, non? Et ben, pas tant que ça. Pour preuve, une étude de Statistique Canada, intitulée «Choisir de ne pas avoir d'enfants», concluait en 2003 que «notre société "enfantcentrique" [a] tendance à faire en sorte que les couples sans enfants se sentent inadéquats, tenus à l'écart, jugés ou mal compris». Alors, ne pas vouloir d'enfants, nouveau tabou? La nullipare (femme non-mère), nouvelle paria?

Dans *No Kid: 40 raisons de ne pas avoir d'enfant*, la Française Corinne Maier dénonce la «bébé-mania» et tout le discours très optimiste qui entoure la paternité et la maternité. C'est elle qui accuse l'État (français, en l'occurrence) d'entraver le succès des femmes en les maintenant en marge du marché du travail et en les enfermant dans une «prison de domesticité». Mais elle ne s'arrête pas là: son livre se veut carrément un argumentaire visant à décourager les gens de faire des enfants. En quarante chapitres, qui invoquent autant de raisons, l'auteure explique au lecteur pourquoi il ou elle regrettera inévitablement d'avoir des enfants. «Évitez de devenir un biberon ambulante», «gardez vos amis», «un enfant c'est trop cher» écrit notamment la polémiste, elle-même mère de deux enfants. Comme

beaucoup d'autres parents, elle avoue avoir fait des enfants avec l'espoir qu'ils mettent fin à ses moments de solitude. Seulement pour réaliser, plus tard, que la maternité en créait de nouvelles formes.

Dans *L'envers du landau*, paru récemment aux éditions *Tryptique*, la professeure de littérature à l'Université d'Ottawa Lucie Joubert aborde elle aussi cette question épineuse, mais sur un ton tout de même moins polémique. L'auteure, qui ne cherche pas à dénigrer la maternité, veut avant tout attirer l'attention sur la pression que subissent les femmes qui, comme elle, ne veulent pas avoir d'enfants. Cette pression provient le plus souvent non pas de la famille ou de l'entourage immédiat, affirme Joubert, mais plutôt d'un discours ambiant dont le message est clair: la réalisation de soi, pour une femme, passe par les enfants. Celles qui résistent et refusent de rentrer

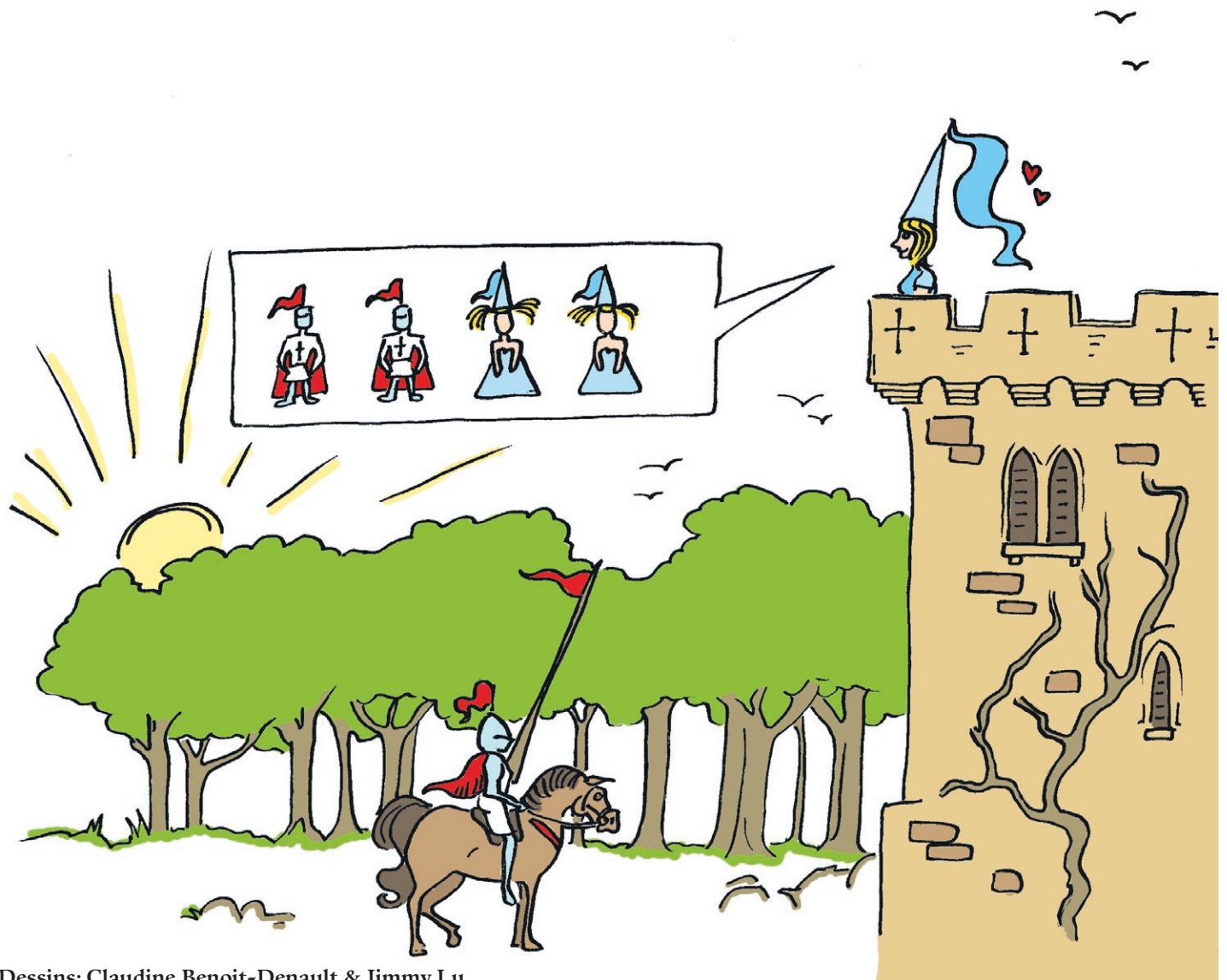
dans le rang deviennent en quelque sorte des rebelles d'une société obsédée par le discours nataliste. «Mais ça ne veut pas dire qu'on n'aime pas la famille ou les enfants: on n'est pas des "childhaters" ou des "miso-pédistes"» d'expliquer l'auteure.

Féministe, elle se dit inquiète de voir que ce qui était considéré comme acquis, c'est-à-dire le choix d'avoir des enfants ou non, est remis en question par toutes ces pressions sociales. C'est en partie pour tenter de sécuriser ce choix pour les générations à venir qu'elle a écrit ce livre. Mais c'est aussi, indirectement, pour toutes ces femmes qui, n'ayant pu donner la vie, souffrent de ne jamais pouvoir atteindre ce qui est projeté comme étant l'aboutissement de la féminité.

Reste que pour la plupart des gens, avoir un enfant sera toujours vu non seulement comme le plus beau cadeau mais

aussi le plus véritable don de soi qu'un être humain puisse faire. Ce qui relègue ces femmes, et dans une moindre mesure ces hommes, à un statut public d'individualiste, voire d'égoïste. C'est pourquoi, à la sortie de son livre, on a souvent accusé Corinne Maier de «faire l'éloge de l'égoïsme». Ce à quoi elle rétorque que son livre est plutôt «l'éloge de la réalisation de son désir individuel, au risque de déplaire à la société».

Mais on peut pousser la réflexion un peu plus loin et se demander si, au contraire, ce ne sont pas les gens qui décident d'avoir des enfants qui sont le plus égoïstes. Idée grotesque? Ça reste à voir. «Quand on fait des enfants, on ne les fait pas pour la société, ni à la rigueur pour l'enfant lui-même. On les fait pour soi», affirme Irène Krymko-Bleton, psychanalyste et professeur à l'UQAM. ⊙



Dessins: Claudine Benoit-Denault & Jimmy Lu

Enfants ou non?

Les raisons se contredisent. Certains ont des enfants très jeunes, d'autres nous en veulent encore. Égoïsme, altruisme? Pourquoi PAS avoir d'enfant et de ceux qui pensent d'abord *Baby No Cry?*

Pour le bien de mon enfant la planète

Marie-Odile Samson
Le Délit

«Si, à 30 ans, avoir deux enfants peut sembler beaucoup, à 60 ans, tout compte fait, c'est peu.», écrit Marlène Hyppia, journaliste chez *ELLE Québec*. Il faudrait plutôt viser cinq ou six héritiers si on veut s'assurer à long terme son lot de bâtons de vieillesse, de visites et, qui sait, de petits-enfants à chouchouter».

Dans l'article «20 bonnes raisons d'avoir des enfants», celle-ci détient la troisième place. Cependant, si l'on élargit à l'échelle mondiale l'idée d'avoir des enfants, on se doit de considérer le taux de remplacement de l'espèce humaine. Celui-ci, soit le nombre d'enfants qu'une femme doit avoir pour remplacer soi-même et son conjoint, se situe à 2,1 enfants. Mais avant d'envisager engendrer six héritiers, y a-t-il des contraintes sociales et écologiques qu'un couple devrait considérer?

Faire des enfants demeure un choix personnel. C'est le premier sentiment qu'a exprimé Madhav Badami, professeur à l'École d'environnement de McGill, lors que *Le Délit* s'est entretenu avec lui. «Je ne suis pas en position de dire à quelqu'un le nombre d'enfants qu'il devrait avoir. C'est un choix personnel.» Personne ne peut juger la nature de cette décision. La quantité d'enfants désirée, quoique personnelle, devrait cependant être un choix posé rationnellement qui prenne en compte, non seulement ses désirs personnels, mais surtout l'effet sur les ressources planétaires. Avoir une famille de cinq ou six enfants, cela peut sembler satisfaisant en soi, mais si chaque couple se disait la même chose, il faudrait rapidement trouver des solutions aux problèmes de nutrition, de pauvreté et de manque de territoires habitables qui surviendraient. Sans diminuer le bonheur que peut rapporter chaque enfant, il faut tout de même s'assurer de leur léguer une planète potable et durable.

Il y a une grande distinction entre pays industrialisés et pays en voie de développement lorsqu'il s'agit de choisir de faire un enfant ou non. En effet, il y a des coûts économiques et sociaux associés à la procréation, mais ces dépenses existent aussi lorsqu'on choisit de ne pas faire d'enfants. M. Badami nous explique: «les conséquences sociales qui découleraient d'une population en décroissance pourraient être aussi importantes que le coût environnemental associé à la surpopulation mondiale». Les deux revers de la médaille sont importants à considérer, selon si le pays dans lequel nous vivons fait face

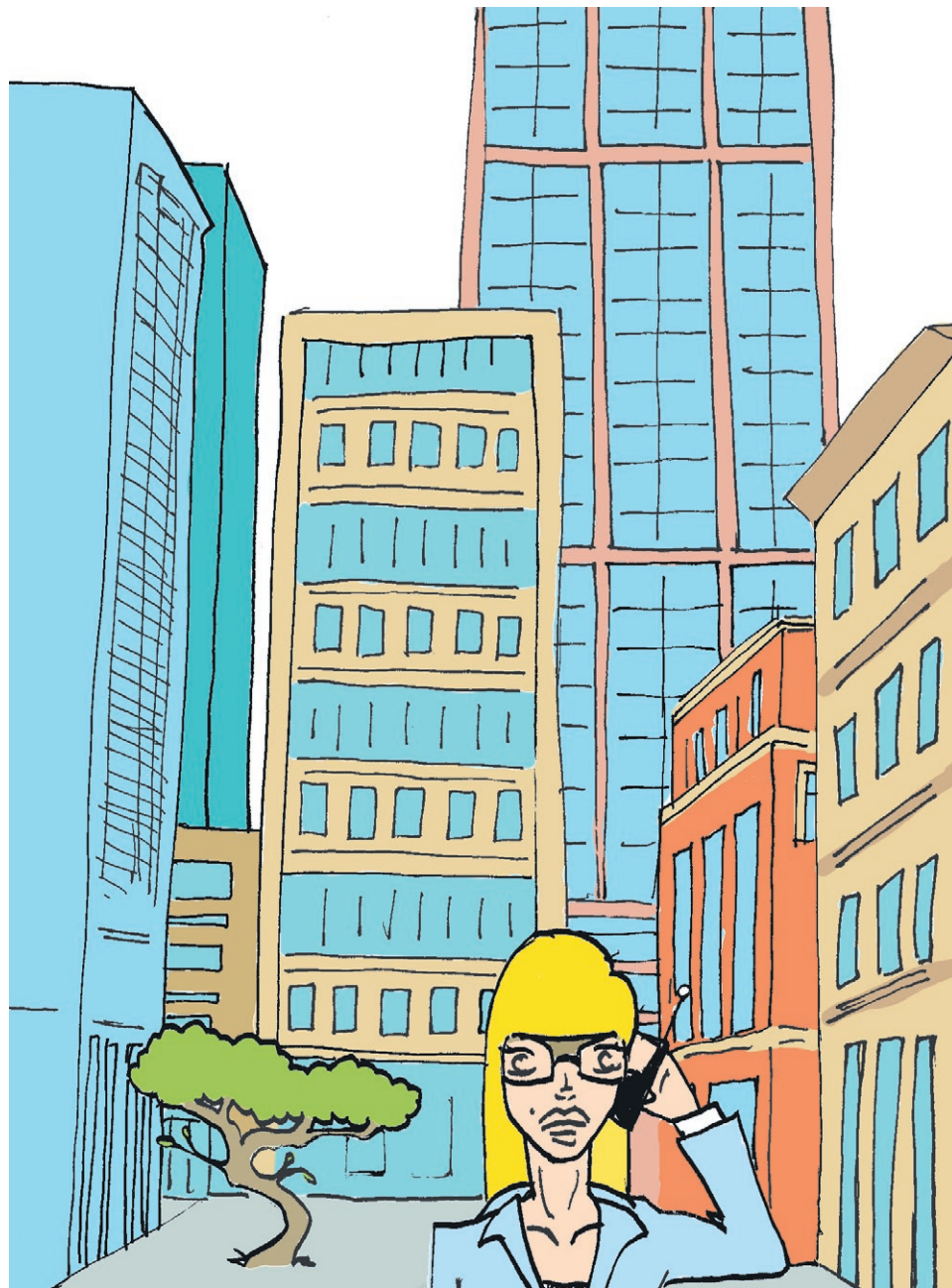
à un problème de surpopulation ou à une population vieillissante.

Dans certains pays en voie de développement, un nombre élevé d'enfants permet aux familles, non seulement d'assurer le taux de remplacement, puisque le taux de mortalité infantile y est plus élevé, mais aussi de fournir plus de bras au travail de la terre, qui est fondamental à la survie et au mode de vie. L'importance d'avoir des enfants ne relève donc pas seulement d'un désir personnel, mais bien d'une nécessité sociale causée par un problème profondément ancré dans ces sociétés. Ceci a, par conséquent, une grande influence sur le problème de surpopulation, mais aussi sur la qualité de vie économique de ces individus. Le territoire du Kenya fait partie des sols les plus travaillés dans le monde, et sa population parmi les plus denses de la planète. Les deux sont intrinsèquement liés, car le besoin de travailler la terre marginale est nécessaire à la survie de la communauté du Kenya.

Par contre, dans certains pays développés tels le Japon ou l'Allemagne, la population vieillit rapidement. Dans ces pays, on peut remarquer l'ampleur du problème que cause la dénatalité. Comme l'explique Milton Ezrati, dans l'article «Japan's Aging Economics» du journal *Foreign Affairs*, les grandes entreprises vont y penser à deux fois avant de s'installer dans un pays qui ne peut fournir et renouveler une main d'œuvre jeune et dynamique. L'immigration pourrait évidemment être une solution à ce problème, mais elle pourrait tout de même entraîner de sérieuses conséquences. M. Badami confirme: «si l'on prend l'exemple du Japon, il faudrait importer des travailleurs. Mais il faudra ensuite travailler avec les conséquences du mélange des cultures». L'immigration, combinée à une augmentation du taux de natalité, permettrait à ces pays dont la population est en déclin de retrouver leur élan.

Le Québec fait face à une situation semblable. Ayant une population en vieillissement rapide, le Portail du Gouvernement du Québec prévoit qu'en 2031, notre population se classera parmi les plus vieilles des sociétés industrialisées. Mais, comment donc bâtir une famille aujourd'hui en prenant en compte toutes ces circonstances?

L'adoption pourrait être une solution logique. Un pays sous-peuplé, adoptant des enfants d'un pays surpeuplé qui n'attendent que l'amour d'une famille, cela pourrait être un remède incroyable aux problèmes sociaux qui s'étendent d'un pays à l'autre. M. Badami nous propose une vision qui offre encore plus de



solutions: «si des gens d'un pays surpeuplé adoptaient les enfants de leur propre pays en leur donnant une bonne maison, cela pourrait résoudre deux des problèmes principaux dans le monde, soit la pauvreté et la croissance rapide de la population». Quelques hics: l'adoption demeure non seulement un procédé long, coûteux et incertain, mais elle est rarement le premier choix de futurs parents.

D'un autre côté, M. Badami nous amène à considérer le point de vue de l'enfant. En grandissant, il est toujours (ou presque toujours!) plaisant d'avoir un frère ou une sœur avec qui partager ses jeux, ses histoires et sa vie. Cela pourrait être une autre motivation qui pousserait une famille à atteindre le taux de remplacement. Toutes

les raisons sont bonnes pour vouloir et avoir des enfants, et il est nécessaire de continuer à se reproduire pour assurer la survie de la population. Au-delà de l'aspect romantique d'une vie familiale, assurer la descendance de la race humaine, voilà tout de même le but ultime de «faire des bébés». Finalement, doit-on se sentir responsable de respecter les limites de notre planète? Si un adulte prend la décision de devenir responsable d'un enfant, il devrait donc également se sentir responsable de lui assurer un avenir viable. Pour un futur parent, ce qui est donc important de garder en tête, c'est qu'il y a des limites sociales et physiques à respecter pour que la Terre conserve son équilibre et puisse assurer la survie de chaque individu naissant. ☉



La musique classique sera à l'honneur au festival de cette année avec la présence, entre autres, de Kent Nagano et de l'OSM.

Gracieuseté du Festival Montréal en Lumière

Illuminations montréalaises

La onzième édition du Festival Montréal en Lumière est à nos portes. L'espace de quelques jours, la ville s'animerait d'une foule d'activités culturelles et artistiques qui auront tôt fait de dissiper la froideur de l'hiver.

Catherine Côté-Ostiguy
Le Délit

Le Festival Montréal en Lumière est un îlot de chaleur au cœur de l'hiver. C'est la ville des festivals qui cesse d'hiberner et qui sort de sa torpeur pour retrouver le dynamisme et l'effervescence des mois d'été. Une grande fête hivernale qui illumine de mille feux l'éternelle grisaille de l'hiver montréalais. Les festivités prennent d'assaut la cité, quartier par quartier: si la toute nouvelle Place des Festivals accueillera nombre de visiteurs cette année, il demeure que le cœur névralgique de la fête se trouve sur les Quais du Vieux-Port et dans les rues du Vieux-Montréal. Une belle occasion de redécouvrir la métropole sous un autre jour!

Sur les planches

Une foule de spectacles seront présentés dans de nombreuses salles. D'abord, à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts, on aura droit cette année à des événements de marque. Le chef d'orchestre Yannick Nézet-Séguin est de retour dans la métropole et fera un concert le dimanche 21 février avec l'Orchestre philharmonique de Rotterdam qu'il dirige depuis peu. La musique classique disposera donc d'une place de choix dans la programmation, puisque l'Orchestre symphonique de Montréal tiendra également deux représentations, les 23 et 24 février avec l'interprétation d'œuvres de Brahms et de Beethoven. Toujours à la

Place des Arts, le public montréalais aura la chance de voir ou de revoir sur scène les interprètes de l'acclamé *12 Hommes rapaillés*, un album qui a eu un succès critique époustouflant, célébrant, à travers certaines des plus belles voix du Québec, les textes du grand poète Gaston Miron. Les planches de la salle Wilfrid-Pelletier recevront parallèlement, le 26 février, des invités de marque: les membres du Buena Vista Social Club débarqueront pour nous procurer une bonne dose de chaleur cubaine.

Dans les autres salles montréalaises, le temps sera à la fête. En plus des nombreuses découvertes que le Festival propose, plusieurs grands noms seront de la partie. Le Métropolis accueillera plusieurs d'entre eux, dont le slameur français Grand Corps Malade, qui nous rendra visite le 19 février prochain. Le lendemain, ce sera au tour de Yann Perreau, l'excentrique favori des Québécois, de nous y faire la démonstration de ses talents. Les Trois Accords, quant à eux, monteront sur les planches le jeudi 25 février pour nous faire découvrir les succès de leur plus récent album, *Dans mon corps*.

Parmi les autres artistes qui se produiront au Festival, on note la présence de Chloé Sainte-Marie le 27 février au Gesù, de Ian Kelly le 25 au Club Soda, de Jorane les 18 et 19 dans le magnifique décor du Lion d'Or et finalement de Papagroove le 19 à la Maison du Festival. Les airs de fête s'étendront même vers l'est jusque dans les locaux de la Tohu,

où la célèbre troupe Les 7 doigts de la main offrira une série de spectacles.

L'Événement Lumières

Après le succès de la première édition de l'événement, qui s'est tenue l'an dernier dans le Vieux-Montréal, les organisateurs du Festival récidivent en investissant cette fois l'espace tout neuf de la Place des Festivals. On ne sait pas grand chose du programme de la soirée mais, chose certaine, ça promet: pas moins de soixante artistes seront de la partie, dont le très en vogue DJ Dee. On nous assure que les festivaliers en auront plein la vue! L'Événement Lumières se tiendra le samedi 20 février, et il est à parier qu'on pourra le voir de loin.

La Nuit blanche

Le clou du festival, année après année, demeure la tenue de l'incontournable Nuit blanche durant laquelle la ville se tient en éveil jusqu'à l'aube. Cette année, elle aura lieu dans la nuit du samedi 27 février, et une myriade d'activités est prévue pour l'occasion. Encore une fois, les festivaliers n'auront aucun mal à combattre le sommeil! Du Vieux-Montréal au centre-ville en passant par les rues du Plateau, la ville ne fermera pas l'œil de la nuit. De nombreuses expositions et projections auront lieu, en plus de quelques ateliers et rassemblements, créés dans le but de promouvoir la vie artistique et culturelle montréalaise. Les portes seront ouvertes jusqu'au matin dans bon nombre de galeries et musées de la ville dont

le Musée des Beaux-arts, le Musée d'Art Contemporain, le Centre Canadien d'Architecture, le Musée de Pointe-à-Callière et plusieurs autres. Les curieux pourront également visiter la Tour de la Bourse et l'hôtel de ville en pleine nuit, de même que se payer une visite au Planétarium ou, pourquoi pas, au Biodôme. Le Studio Juste pour rire proposera quant à lui trois spectacles d'humour et la Ligue Nationale d'Improvisation tiendra un match spécial au Complexe Desjardins. La Grande Bibliothèque sera l'hôtesse de plusieurs activités originales, de même que les locaux de la Cinémathèque québécoise, de la SAT et de l'ONF. Si les spectacles musicaux sont plus rares cette année qu'ils ne l'étaient par les éditions précédentes, les fêtards se feront toutefois un plaisir de passer par le Métropolis, où se tiendra jusqu'à l'aube un bal masqué organisé par l'équipe de Bande à part. Seront présents entre autres: Xavier Caféine, Misteur Valaire et Duchess Says. Plusieurs théâtres se joindront à la fête, notamment le TNM et La Licorne. Certaines institutions montréalaises participeront aussi à l'effervescence de la nuit, parmi lesquelles le Laïka, le Santropol, l'Ex-Centris et de nombreuses adresses du boulevard Saint-Laurent.

Dans l'assiette

Montréal en Lumière, c'est également une célébration de la gastronomie. Partout à travers la ville, certains des plus grands chefs du monde profitent de l'occasion pour ravir vos papilles.



Malajube lancera le bal sur les Quais du Vieux-port jeudi prochain.

Joseph Yarmush

Cette année, avec pas moins de vingt-et-un chefs invités, le Festival nous offre un double hommage au Portugal et à la Nouvelle-Orléans. Aucun doute possible, les Montréalais auront l'occasion de faire de belles découvertes. Si votre budget étudiant ne vous permet pas de passer par l'un des Repas du Festival, pour lesquels il faudra généralement déboursier une ronde somme, arrêtez-vous au Carrefour des saveurs du Complexe Desjardins, un marché où les gourmands pourront goûter et acheter des produits d'ici. Les organisateurs du Festival vous proposent également «46 façons d'atteindre son plaisir» avec un carnet d'adresses gastronomiques des plus alléchants. Si certains classiques s'y trouvent, comme Toqué, c'est assurément une belle occasion de découvrir une bonne table.

Pas un rond?

Les festivaliers qui auraient un budget plus serré n'auront pas à se priver avec la foule d'activités gratuites que propose Montréal en Lumière. En plus des événements tenus dans le cadre de la Nuit blanche, qui sont pour la plupart gratuits, il y aura moyen de s'amuser sans trop dépenser. Cette année, les activités seront d'ailleurs encore plus nombreuses, puisque la Place des Festivals est venue se joindre au bal et proposera, entre autres, des soirées animées par des conteurs. Les arts de la rue seront à l'honneur avec d'innombrables animations originales venues réchauffer le cœur des passants frigorifiés. Patinage, atelier de tricot, glissades, flam-

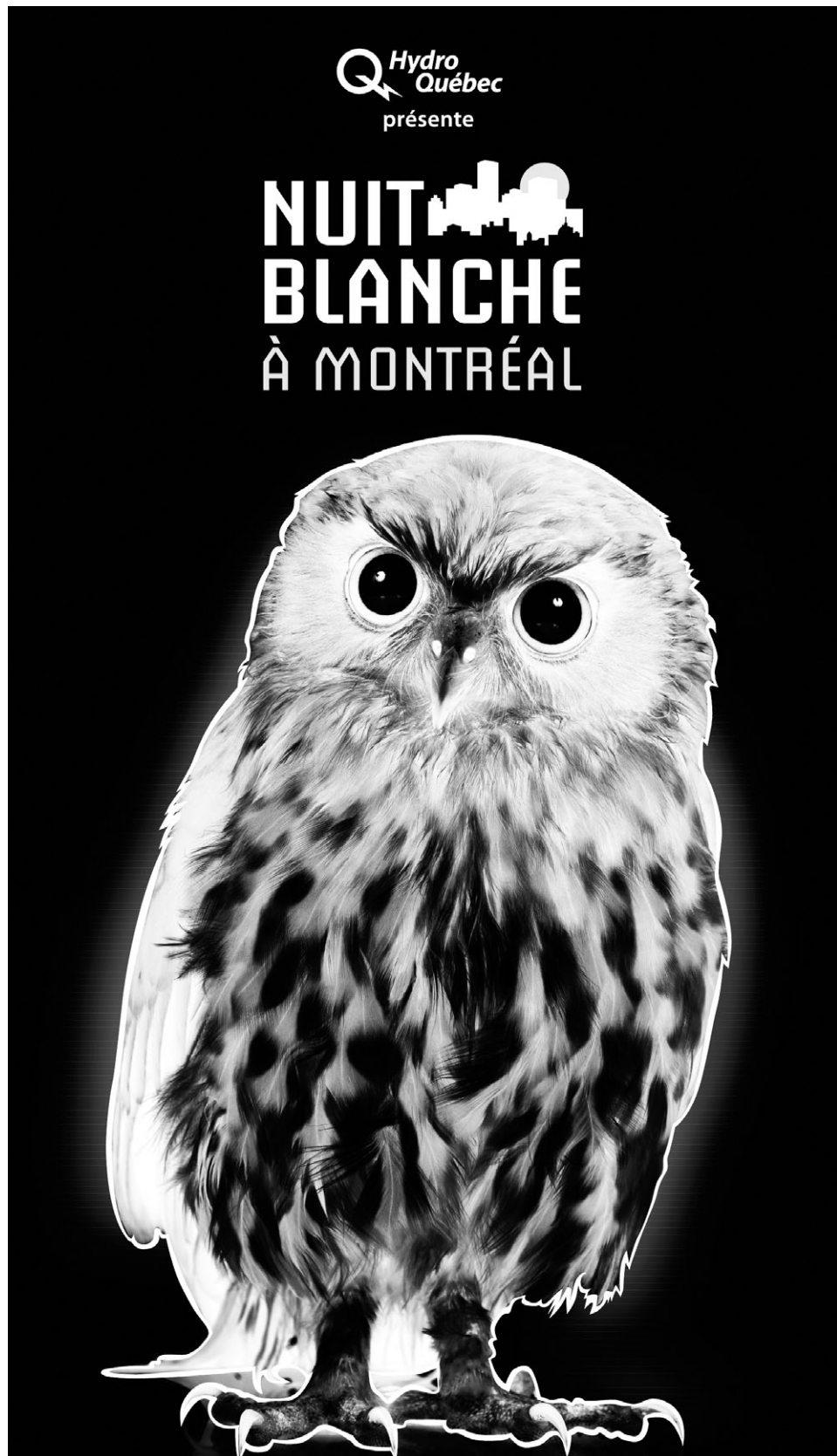
beaux et feux d'artifice, musique et danse pour les noctambules, il y en aura pour tous les goûts. Près des Quais, une grande roue dominera la fête et un labyrinthe géant accueillera les plus téméraires.

Ne manquez pas l'exposition gratuite des croquis du mythique Leonard Cohen, qui aura lieu à la Maison du Festival. Des dessins qui proposent un regard intime et particulier sur l'œuvre de l'artiste montréalais. Peut-être reconnaîtrez-vous la silhouette de Suzanne dans l'une des esquisses.

Notez que plusieurs spectacles gratuits auront lieu sur les Quais du Vieux-Port. La Patère Rose et les excellents We Are Wolves y seront, les 19 et 26 février pour réchauffer l'atmosphère. La soirée d'ouverture du Festival, quant à elle, a été confiée à nul autre que Malajube, qui montera sur scène le jeudi 18 février pour amorcer les festivités. Quoi de plus naturel que de convier la formation qui, avec son «Montréal -40°C», a créé un véritable hymne aux hivers montréalais?

Avec une telle programmation, les montréalais auront de quoi patienter en attendant la saison estivale. Enfilez donc des combines sous vos skinny jeans, armez-vous de vos caches-oreilles et de vos mitaines, et prenez l'hiver d'assaut! ☺

Pour plus d'informations et pour la programmation complète, consultez le www.montrealenlumiere.com



Gracieuseté du Festival Montréal en Lumière



Les locaux de l'ONF accueilleront les noctambules durant la Nuit blanche.

Gracieuseté du Festival Montréal en Lumière

Marilou Berry ou la vengeance d'une *Vilaine*

Alors que *Vilaine* prendra bientôt d'assaut les écrans québécois, *Le Délit* a rencontré l'actrice Marilou Berry, qui incarne avec brio une vengeresse remplie d'humour

Annick Lavogiez

Le Délit

« On ne peut pas être rond dans un monde carré », constate un jour Mélanie Lupin, une jeune fille moche et trop gentille qui, suite à une humiliation de trop, décide de se venger de ceux qui l'exploitent quotidiennement.

Depuis maintenant deux mois, Mélanie clavarde avec un dénommé Prince Charmant qu'elle a rencontré sur Internet. Lorsque celui-ci lui propose une rencontre, le soir de la Saint-Valentin, elle croit que sa chance a enfin tourné, mais Prince Charmant s'avère vite être une mauvaise farce orchestrée par ses « amies ». Suite à cette ultime humiliation, non seulement Mélanie apprendra à dire non, mais elle préparera aussi une vengeance bien orchestrée qui se constituera de représailles burlesques. Alors que le film bascule dans le comique, Mélanie projette donc de détruire la collection de porcelaines animalières de l'une et en envoie une autre se faire ridiculiser sur des plateaux télévisés.

Cette vengeance, qui aurait pu être celle de Cendrillon si celle-ci avait décidé de confronter sa marâtre, habite le personnage interprété par Marilou Berry, de passage au Québec alors que *Vilaine* sera présenté dans

le cadre du Festival International des Films Romantiques de Montréal.

Fille de Josiane Balasko et nièce de Richard Berry, Marilou Berry a connu son premier plateau de tournage à huit ans dans *Ma vie est un enfer*, expérience qu'elle qualifie d'anecdotique puisqu'elle s'y trouvait plutôt mauvaise. Cela ne l'a certainement pas empêchée d'enchaîner les tournages à partir de 2004. Elle a notamment connu un franc succès dans *Comme une image* d'Agnès Jaoui, film qui lui a permis de s'affirmer: « Je ne pouvais pas rêver mieux que ce film qui m'a permise de me faire ma propre identité, loin du style de ma mère. »

Vilaine a tout de suite séduit la jeune comédienne qui a eu un coup de foudre pour le scénario: « Je me suis reconnue dans l'humour, dans le style et aussi dans cette fille qui ne sait pas dire non, finit par craquer, et par aller trop loin. » Elle admet aussi avoir été charmée par certaines scènes bien particulières: « J'ai beaucoup aimé la partie comédie musicale, qui à la base était dans le film et qui est finalement dans le générique. J'ai adoré toute la partie avec Joséphine de Meaux et les porcelaines animalières, pendant lesquelles je ne joue pas beaucoup, mais qui m'ont fait énormément rire. »

Avec *Vilaine*, Marilou Berry reste dans



Gracieuseté de AZ Films

le ton léger de ses derniers films sans pour autant s'inquiéter de rester cantonnée à des rôles comiques: « Je n'ai pas de plan de carrière, mais j'ai très envie de faire plein de trucs différents. Je travaille au gré des scénarios. Ce sont des comédies que l'on m'a proposées

ces derniers temps, mais cet été, je devrais tourner un film noir. »

En attendant, on pourra apprécier sa prestation dans *Vilaine* dès le 26 février, une comédie dans laquelle elle excelle, et qui subjugera tous les publics. ☉

THÉÂTRE

L'Histoire à couper le souffle

Scénographie époustouflante et tempo haletant sont à signaler dans *Une fête pour Boris*, mis en scène par Denis Marleau

Letizia Binda-Partensky

Le Délit

Une fête pour Boris est un petit bijou scénique digne de l'Usine C: absurde et pluridisciplinaire. Le savoir-faire du concepteur de décors y est tout aussi à l'honneur que la prestation des acteurs; esthétique absurde oblige, le texte n'y est que secondaire. Le tout constitue une pièce née de la plume de Thomas Bernhard dans l'Autriche des années soixante-dix. Le dramaturge dépeint un univers gouverné par une Bonne Dame estropiée de laquelle jaillit un flot de paroles intarissables. Son compagnon actuel, Boris, remplace un époux perdu dans l'accident où elle a laissé ses jambes. La Bonne Dame l'a ramassé à l'hospice sur les conseils de l'aumônier, en prenant soin de choisir le plus pitoyable. Son quotidien consiste depuis l'accident à martyriser sa suivante Johanna, seul être valide de la maisonnée, par ses ordres contradictoires. Mondaine, la Bonne Dame se plaint constamment de la société, tout en se pliant à ses exigences.

Pour flatter sa vanité, elle convie les anciens camarades de son mari à célébrer l'anniversaire de ce dernier. Les plus démunis, bien que partageant le copieux repas des mieux nantis, remettront en question la largesse de la souveraine. La pièce originelle attaquait de plein fouet la collaboration éhontée de

l'Autriche avec l'Allemagne nazie. La version de Marleau, quasi exempte de référents temporels, a pour sa part conquis la critique d'Avignon et de biens d'autres publics européens.

Ce succès est en majeure partie tributaire du jeu des acteurs, qu'ils soient en chair et en os ou entièrement façonnés de la main de l'homme. La Bonne Dame, Boris et Johanna partagent en effet les planches avec un chef-d'œuvre d'artisanat contemporain: deux gradins occupés par des marionnettes électroniques aux visages constamment animés de tics réalistes et aux corps discrètement en mouvement à tout moment. Guy Pion, qui incarne également Boris, leur prête sa voix. Ce tour de force, qui fait de la scénographie un langage à part entière, est entre autre le fruit d'une résidence au Musée d'art contemporain de Montréal que le metteur en scène a complétée en 2001, en compagnie de son assistante Stéphanie Jasmin.

Le babillage continu de la Bonne Dame nous parvient grâce à un micro. Son récit n'est qu'un perpétuel enchaînement de contradictions que Christiane Pasquier nous livre avec une élocution impeccable, attribuant à son personnage une prestance majestueuse et digne malgré son infirmité. La Bonne Dame semble tout droit sortie de l'univers de Beckett: telle la protagoniste de *Oh! Les beaux jours*, son caquètement incessant ne fait que



Stéphanie Jasmin

meubler le temps de la représentation.

Comme le souligne Marleau, « la parole n'est ici qu'une musique sérielle », mais elle est néanmoins chargée de sens. Le texte rendu par absurde par ses répétitions communique l'hypocrisie d'une société en déni constant face aux injustices commises durant le régime nazi, tout comme la protagoniste tyrannique se refuse à voir celles sous son nez. Le décor dépouillé est agrémenté de projections vidéo évoquant les jours heureux de l'avant-guerre. De nombreuses références se perdent inévitablement à la traduction, mais il en demeure une plus

universelle: comme Bernhard, la Bonne Dame écrit des lettres de dénonciation qu'elle sait inutiles. Elle est lasse d'une société incorrigible, tout en étant elle-même dictatorial. Conforme au théâtre de l'absurde, Bernhard soulève des questions plutôt que d'offrir des réponses évidentes. ☉

Une fête pour Boris

Où: Usine C

1345, av. Lalonde

Quand: jusqu'au 20 février

Combien: 25\$ (étudiants)

En verre et avec tout

Après J.W. Waterhouse, le Musée des Beaux-Arts de Montréal fait honneur au *Verre selon Tiffany*

Fiona Gédéon-Achi

Le Délit

Avec cette nouvelle exposition, le Musée des Beaux-Arts présente la première rétrospective canadienne consacrée à Louis Comfort Tiffany (1848-1933). Fils de Charles Tiffany, fondateur de la luxueuse bijouterie Tiffany and Co., Louis ne suit pas la vocation familiale. Après des études de peinture, il s'oriente vers la décoration d'intérieur. Si les ateliers Tiffany sont très connus pour leurs vitraux, l'exposition met en valeur une panoplie d'objets qui témoignent de la marque indélébile laissée par ceux-ci dans le design du verre. Très vite, l'on est charmé par cet univers éclectique qui rassemble la fusion des couleurs, la multiplicité des supports (vases, vitraux, chandeliers, esquisses, lampes) et toutes les formes que peuvent adopter le travail du verre.

Le visiteur se laisse mener dans les cinq salles au gré des découvertes. Dans l'une d'elles, des panneaux expliquent le

processus de fabrication des vitraux et présentent des échantillons de verre drapé, tacheté, moucheté, bariolé, où le matériau semble devenir tantôt tissu, tantôt pâte à modeler, tantôt presque liquide. À tous ces objets se mêlent même quelques brillants tableaux orientalistes de Louis Tiffany lui-même, des motifs japonisants et une magnifique aquarelle de Toulouse-Lautrec à partir de laquelle l'équipe Tiffany a façonné un époustouflant vitrail. Celui-ci est d'ailleurs l'un des seuls rescapés d'une série de onze pièces, commandées par le galeriste Siegfried Bing dans une volonté d'unir arts décoratifs et peinture française.

L'étape la plus éclatante du parcours est certainement la salle qui renferme les vitraux ayant initialement orné l'église américaine presbytérienne de Montréal, tout récemment acquis par le Musée des Beaux-Arts. Le visiteur y est accueilli par cette citation de Louis Tiffany: «S'il est un art qui a été développé ici et qui porte la marque du génie américain, c'est bien celui du vitrail ornamental et figuré». Il est vrai qu'à la vue de ces vitraux aux thèmes religieux, plus de deux fois grandeur nature, le spectateur aura réellement l'impression d'être projeté dans la nef de l'église, dans une atmosphère surréaliste et imposante. Pour mettre un peu d'ordre à tous ces éclats, il aurait cependant été souhaitable d'en apprendre plus sur la place des œuvres dans le contexte culturel de l'époque.

À travers *Le Verre selon Tiffany*, la variété et le raffinement des objets exposés nous rappellent que le travail de verrier est une réelle œuvre d'artiste digne des peintres et sculpteurs contemporains de Louis Tiffany dont Rodin ou encore le mouvement post-impressionniste des Nabis (Vuillard, Denis, Bonnard etc.). Sans aucun doute, le spectateur se laissera surprendre et s'attachera à cette profusion d'objets aux formes inattendues. Une exposition qui ne décevra pas les amateurs d'art et qui saura séduire par sa surprenante diversité. ☉

Le Verre selon Tiffany

Où: Musée des beaux arts de Montréal
1379, rue Sherbrooke ouest

Quand: jusqu'au 2 mai

Combien: 7,50\$ (étudiants)



Haworth Art Gallery, Accrington, London

Gracieuseté du MBAM

Rien à faire de
votre relâche?

Participez à nos numéros spéciaux!

Le 9 mars Spécial Vert

Le 23 mars Cahier Création

pour savoir comment,
écrivez à rec@delitfrancais.com



Le Bon Pasteur

Gracieuseté du MBAM

POSTE DISPONIBLE! *Le Délit* recherche un(e) secrétaire de rédaction en arts et culture. Contactez-nous avant le 18 février: artsculture@delitfrancais.com



Petites annonces

Pour placer une annonce :

courriel : ads@dailypublications.org • téléphone : (514) 398-6790 • fax : (514) 398-8318 en personne : 3480 rue McTavish, Suite B-26, Montréal QC H3A 1X9

Les frais

Étudiants et employés de McGill : 6,70 \$ / jour; 6,20 \$ / jour pour 3 jours et plus. Grand public : 8,10 \$ / jour; 6,95 \$ / jour pour 3 jours et plus.

Limite de 150 caractères. Des frais de 6,00 \$ seront appliqués si le nombre de caractères dépasse la limite. Minimum 40,50 \$ / 5 annonces.

Catégories :

Logement, Déménagement / Entreposage, Entrée de données, Services offerts, À vendre, À donner, Offres d'emploi, Billets, Objets perdus & trouvés, Personnelles, Cours, Avis, Bénévolat, Musiciens, etc. *Les annonces Objets perdus & trouvés sont gratuites.*

Logement

4 1/2 à louer

Montréal-Nord, rénové, spacieux, environnement très calme et propre, près des autobus, du métro et de tous les services, à 15 min. du centre-ville (métro Pie-IX), libre immédiatement. 545\$. (450) 661-6110

日本語を勉強しているカップルは日本人ルームメートを探しています。英語とフランス語の練習をしたかったら、喜んで手伝います。アパートはけっこう広い2LKです。Plateau Mont-Royalの近所にあります。Laurierメトロに近くて便利です。部屋は7月1日から貸間になります。部屋代は月545\$です。猫も一匹います。メールをして下さい: genevievecarine@yahoo.com

ANNONCEZ DANS LE DÉLIT!

ads@dailypublications.org • 514-398-6790

Centre-ville

près de l'université McGill!

Appartements tout inclus, 1, 2 ou 3 chambres, piscine intérieure. À proximité des épiceries, pharmacies et stations de métro.



Pour plus d'informations :

514-288-0920
www.cogir.net

Offres d'emploi

ÉCOLE DES MAÎTRES

Cours de service au bar et de service aux tables. Rabais étudiant, service de référence à l'emploi.

514-849-2828

www.EcoleDesMaitres.com
(inscription en ligne possible)

Avez-vous

"un OEIL PARESSEUX"

depuis l'enfance? La recherche de vision de McGill recherche des participants d'étude. Veuillez appeler Dr. Simon Clavagnier au (514) 934-1934, poste 35307 ou contacter mcgillvisionresearch@gmail.com pour de plus amples informations.

Cours

CANADA COLLEGE

www.collegecanada.com

Any Language Course: 7.00\$/hour
TESOL Certification Recognized by TESL Canada.

TOEFL iBT, GMAT, MCAT, TEFAQ, TEF preparation.

Student's visa, Visa renewal.

(514) 868-0869

1118 Sainte-Catherine Ouest, #404, Montréal, QC

Divers

Professeurs et étudiants de 1er et 2ème cycles en psychologie.

Pouvez-vous aider une personne âgée, étudiante en psychologie, victime d'assaut et de vol? Tous les ouvrages de psychologie ont été volés. Besoin urgent de manuels usagés de 1er et 2ème cycles. Un exemplaire de DSM III serait particulièrement apprécié. Svp appelez : (514) 277-2029. Merci.

Visitez-nous en ligne : www.delitfrancais.com

CHRONIQUE

Unifolié, gentillesse et hockey

Le billet de la Bombe
Émilie Bombardier



VOUS VOUS MORDEZ LES doigts d'avoir manqué la cérémonie d'ouverture des Jeux de Vancouver? Consolez vos tristes coeurs, chers lecteurs, et laissez-moi vous prouver que ce faste événement où feuilles d'érable, flocons de neige et lumières de Noël étaient à l'honneur n'aurait pu vous distraire en cette sombre période des *midterms*.

Plusieurs malaises ont marqué ce spectacle bien évidemment tissé de convenances, à commencer par l'interprétation de l'hymne national par la jeune chanteuse

jazz Nikki Yanovski qui a offert une prestation ponctuée de vibratos interminables rappelant une audition pour *American Idol*, au grand dam des politiciens bien désorientés.

S'en est suivi le long défilé des athlètes durant lequel on a pu évaluer le *sex appeal* des uniformes nationaux. Que dire des Allemands qui affichaient des costumes rappelant le monde de Barbie en monotone ou des italiens, qui étaient d'un chic inouï. Bryan Adams et Nelly Furtado se sont ensuite unis pour interpréter une chanson sur l'estime de soi et la croissance personnelle judicieusement nommée «Bang the drum», auxquels se sont joints les rythmes endiablés que les dignitaires produisaient à l'aide de tambours en plastique qui leur avaient été distribués.

Pop stars et danses folklorisées des Premières nations ont ensuite fait place au paroxysme de la soirée, orchestré par une panoplie d'artistes et ayant nécessité des années de préparation. L'intention était claire, comme à chaque cérémonie d'ouverture: dresser un portrait créatif de l'hôte des Jeux. Il se-

rait bien pessimiste de décrire le numéro comme un de ces spectacles d'Histoire son et lumière d'un quêtaine pédagogique dans lesquels mes parents m'entraînaient inmanquablement lors de visites touristiques. Toutefois, la comparaison est malheureusement très tentante. Les prouesses techniques étaient certes au rendez-vous, comme le nécessite tout événement contemporain d'envergure. Cependant, l'angle ô-combien-créatif qu'ont adopté des artisans de grande réputation pour présenter leur patrie leur donnait l'allure de peintres à numéros et de photographes de calendrier au budget incroyablement élevé. Sans m'attendre à retrouver au Canada tout le faste des Jeux de Beijing, j'espérais que notre contrée méconnue échapperait à tout le moins à un éloge sans fin de ses ressources naturelles et de ses quatre saisons, qui, rappelons le, ne sont pas une particularité *canuck*. Heureusement que l'un des derniers tableaux a rompu avec l'ultime cliché en nous présentant des personnages de la chasse-galerie gambadant dans un champ de feuilles d'érables. (page suivante)



Nikki Yanofsky interprétant ses mémorables vibratos

Matt May



L'équipe allemande toute de jaune, bleu cyan et rose bonbon vêtue

Jude Freeman, www.flickr.com/people/subactive/

Force est d'admettre que même lorsque sculpteurs, peintres et metteurs en scène s'associent à une grande marque ou à un événement d'une rectitude politique irréprochable, le résultat sonne souvent faux et exhale une trop grande prudence. Un poète méconnu de Yellowknife, Shane Koyzan, est heureusement venu sauver la mise avec son patriotique *We are more*, commandé par la Commission canadienne du tourisme, et rappelant qu'au delà

de leur amour pour le hockey et la pêche, les Canadiens étaient d'une irréprochable politesse et d'une grande gentillesse.

Vous vous questionnez peut-être sur la place faite au français, qui ne transparait pas ici mais qui se promettait grande à l'aube des Jeux. Soyez rassurés: c'est nul autre que Garou qui est venu à la rescousse avec une prestation placée à la toute fin de la cérémonie, après un vibrant extrait de *L'Histoire du Canada* de François-

Xavier Garneau, interprété en anglais par Donald Sutherland.

Dans un Canada où, aux dires de Graham Fraser, le français se fait aussi rare que la neige, l'originalité et le divertissement semblent aussi relégués au second plan. Gageons que vous parviendrez sans peine à meubler votre longue semaine de lecture d'activités plus palpitantes que le visionnement en boucle de cet hommage à l'unifolié et à la gentillesse proprement *canayenne*. ☉

LE ROMAN-FEUILLETON DU DÉLIT

Flagrant délit de tendresse

Rosalie Dion-Picard

Le Délit

Résumé des épisodes précédents:

Francis, un jeune québécois étudiant à McGill, a rencontré Delilah, une T.A. rousse et farouche. Après maints rebondissement, Delilah et Francis sont en froid. Les amoureux sont-ils définitivement séparés? Leur désir brûlant les réunira-t-il?

Delilah et Emma, assises dans les fauteuils Louis XV en velours rouge de leur appartement, discutent à la douce lueur d'une lampe Tiffany en buvant du orange pekoe - avec un nuage de lait.

DELILAH: *Welll, you know, it's not that great.*

EMMA (*s'emportant, avec des étincelles dans les yeux*): *But how gorgeous, je veux dire il est tellement beau! Je veux dire, c'est cliché mais... C'est un vrai homme, fort et décidé et...*

DELILAH: Tu sais quoi? Si tu le veux je te le laisse!

EMMA: Non, mais je disais pas ça dans le sens de... Franchement!

Long silence. Emma ne sait plus où se mettre et jette de brefs coups d'oeil à Delilah. Celle-ci, blasée, sirote son thé en regardant dans le vide.

DELILAH: Mais je ne te le recommande pas... Ça fait deux mois

qu'on *date* et... bien... Il a beau avoir un corps magnifique, il a... (*elle hésite et finalement, avec un sourire coquin*) beaucoup à apprendre sur le fonctionnement du corps féminin.

Emma se lève et chuchote à l'oreille de Delilah, qui pouffe avec elle et lui assène un coup de coussin.

La sonnette de la porte se fait entendre.

EMMA: Tu attends quelqu'un?

DELILAH: Non...

Toutes les deux se regardent, et Emma fait signe à Delilah d'y aller. Elle ouvre la porte et voit son bel étudiant, des flocons recouvrant ses cheveux châtons et ses épaules.

FRANCIS (*titubant et l'oeil enflammé*): Je sais que... que tu vois le numéro 9 de l'équipe, que...

DELILAH (*estomaquée*): *How the hell do you know my address?*

FRANCIS: Ben... J'ai cherché dans le bottin, tu m'avais donné ton numéro de téléphone à l'Halloween,

mais je pensais bien que tu t'en souviendrais pas... Mais c'est pas pour ça que je suis venu... Je voulais te dire que je pense à toi tout le temps. J'ai laissé ma blonde hier, j'ai pas dormi de la nuit, j'ai un peu bu, O.K., mais je...

Francis plante son regard dans les yeux de Delilah.

FRANCIS: Je voudrais vraiment qu'on se revoie. ☉



Une orgie de feuilles d'érables

Matt May

elections 
mcgill

Référendum PRINTEMPS 2010 Diffusion des questions

VOTEZ et courez la chance de GAGNER

un bon-rabais de 1000\$ pour partir en vacances!

LA PÉRIODE DE VOTE DÉBUTE LE 5 MARS 2010

Les questions porteront sur les thèmes suivants :

- La souveraineté corporelle dans la constitution de l'AEUM
- L'augmentation des frais de la Société des publications du Daily
- Les frais pour l'environnement
- Les politiques concernant les problématiques extérieures à l'AEUM
- Le McGill Tribune en tant qu'organisme indépendant
- De nouveaux changements aux règlements de GRIPQ
- Le fonds de bourses d'études pour réfugiés de l'EUMC
- La section III de la constitution
- La création du groupe Vie étudiante
- Le financement de TVMcGill

Consultez les questions de référendum complètes sur electionsmcgill.ca



La Justice à rabais?

> Les faits au sujet du travail au ministère de la Justice du Canada

Nous rédigeons les lois essentielles à la gouvernance du pays. Nous défendons les contribuables dans des litiges qui mettent en jeu des milliards de dollars. Nous donnons des opinions juridiques sur des sujets primordiaux pour les Canadiens, du vaccin pour la grippe A (H1N1) aux stimuli économiques à la guerre en Afghanistan. Alors pourquoi le gouvernement veut-il une justice à rabais ?

Le ministère de la Justice s'est fait ordonner de supprimer les postes d'avocats chevronnés, de mettre des carrières sur la glace et de faire porter les risques par des avocats moins expérimentés et moins bien rémunérés.

Ils appellent ça « le modèle de la pratique du droit ». Nous l'appelons une erreur flagrante sans vision d'avenir.

**Informez-vous. Posez les bonnes questions.
Nous formons l'AJJ et nous sommes fiers d'être
les avocats du Canada.**

Visitez le
www.ajc-ajj.ca/verite



ASSOCIATION OF JUSTICE COUNSEL
ASSOCIATION DES JURISTES DE JUSTICE